



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



CSEM
CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS



MOT D'INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS DANS LES RÉFÉRENTIELS

En 2022, dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, l'éducation aux médias a connu des avancées avec l'adoption en juin par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'un document de référence d'une centaine de pages intitulé « *L'éducation aux médias dans les référentiels du tronc commun* ». L'avant-propos, signé par les ministres Bénédicte Linard et Caroline Désir, cerne l'enjeu essentiel: « *comprendre, analyser et décrypter les médias constituent des défis majeurs dans nos sociétés, et allons même jusqu'à l'écrire : des défis majeurs pour nos démocraties* ».

DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE

Elles ajoutent que les médias permettent également « *une diffusion des connaissances et une mise en réseau de projets et initiatives sans précédent, une émancipation de ses utilisateurs et utilisatrices... Vigilance, mais surtout participation, confiance et éducation à une utilisation des médias sont donc les maîtres-mots pour développer l'esprit critique des élèves* ». Elles concluent en affirmant que ce document « *permettra des avancées inédites sur le plan de l'éducation aux médias dans l'enseignement obligatoire* ». Il fait partie des 62 objectifs que s'était fixé le plan « Éducation aux médias » du Gouvernement.

DE NOUVELLES INITIATIVES

Ce plan a permis de mettre en place de nouvelles initiatives en 2022. C'est le cas par exemple de la première rencontre des professionnels de l'éducation aux médias, qui a rencontré un grand succès. C'est aussi le cas des nouveaux appels à projets destinés à soutenir la création de modules d'animation, de ressources et d'outils innovants ou à encourager des collaborations-pilote entre les médias et les actrices et acteurs des réseaux

sociaux et plateformes. De nombreux autres projets ont été réalisés au cours de l'année. Ils n'ont été possibles que grâce à un engagement fort de tous les intervenants concernés. Qu'ils soient remerciés ici, en introduction de ce rapport qui témoigne de l'ampleur du travail réalisé.

VERS UN NOUVEAU DÉCRET

Parmi les chantiers mis en place par le Gouvernement, il en est un dont la réalisation sera cruciale pour les années à venir. Il s'agit de l'adaptation du décret « Éducation aux médias ». Le décret actuel date de 2008, au moment où les GAFAs et les réseaux sociaux étaient en train de s'imposer. On ne parlait pas ou peu de fake news, d'intelligence artificielle ou de métavers. Depuis lors, l'environnement médiatique n'a cessé d'évoluer. Il est donc essentiel de mettre le décret à jour afin qu'il renforce l'éducation aux médias pour lui permettre de relever les défis actuels et futurs. Ce chantier sera donc un des enjeux majeurs de l'année 2023.

Paul de Theux

Président du CSEM



MISSIONS DU CSEM

Promouvoir l'éducation aux médias et favoriser l'échange d'informations et la coopération entre tous les acteurs et organismes concernés par l'éducation aux médias en FWB, notamment les secteurs des différents médias, l'enseignement obligatoire et l'éducation permanente.

PLAN EAM

Plan EAM approuvé par le Gouvernement de la FWB en décembre 2021

62 actions

pour développer l'esprit critique et l'interactivité avec les médias

Début de la mise en œuvre en 2022

Formations

156 journées de formation ont été organisées par les centres de ressources en éducation aux médias. Elles ont touché 1697 participants.

Budgets



Le budget total du décret est de

1.208.000 €

Un budget complémentaire de

690.000 €

a été consacré au plan
« éducation aux médias »

Collaborations

- Premières Assises Européennes du Journalisme
- Dispositif « Questions vives » :
4 nouvelles fiches et
1016 abonnés au dispositif

2022 EN UN COUP D'ŒIL

Chiffres clés des opérations

Appel à projets
scolaires
15 projets
reçus
10 projets
sélectionnés

ELTN
(pour l'année
scolaire 2021-2022)

14
nouveaux titres
accompagnés
de dossiers
pédagogiques.

OMQ
1336
écoles se
sont inscrites
à l'opération
« Ouvrir Mon
Quotidien »

727
implantations
primaires

Appel à projets
non scolaires
52 projets
reçus
19 projets
sélectionnés

23
partenaires

105
films

609
implantations
secondaires

98.510
entrées

PROMOTION et PRODUCTION

Un renforcement de l'EAM dans les référentiels via une annexe :

“L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc Commun”

2

nouveaux carnets Repères

Production de

11 capsules vidéo

de promotion et de sensibilisation

Développement d'un **nouveau répertoire**
des opérateurs et des projets en EAM



Réunions
et groupes
de travail

54 réunions
ont été organisées
dans le cadre
des différents
groupes de travail

7 réunions
plénières
du Conseil

Un prix du Mémoire décerné

Appel à projet secteur jeunesse :

17 dossiers rentrés

12 dossiers sélectionnés

JEC



516 rencontres

(année record !) ont été organisées
dans les classes et en AMO
(Service d'action en milieu ouvert)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 PROMOTION ET DIFFUSION DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS 8

1.1	Introduction	9
1.2	Les outils de communication : le site Internet, les réseaux sociaux, la newsletter	9
1.3	Création de capsules vidéos de communication et de sensibilisation	10
1.4	Un répertoire de l'éducation aux médias	10
1.5	Un répertoire des formations	11
1.6	Le prix du mémoire et du TFE	11
1.7	Les salons	12

CHAPITRE 2 LE PLAN ÉDUCATION AUX MÉDIAS 14

2.1	Introduction	15
2.2.	Axe 1 : Enseignement	16
2.3	Axe 2 : Adaptation décrétole : évaluer et actualiser le décret portant création du Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM)	16
2.4	Un appel à projets	17
2.5	Axe 3 : Communication	19
2.6	Axe 4 : Initiatives	20

CHAPITRE 3 LES PROJETS ET INITIATIVES DU CSEM 22

3.1	Les dispositifs particuliers du décret de 2008	23
3.1.1	Introduction	23
3.1.2	Projets scolaires d'éducation aux médias	23
3.1.3	Ouvrir mon quotidien	24
3.1.4	Journalistes en classe	26
3.1.5	Ecran large sur tableau noir	26
3.1.6	Les centres de ressources en éducation aux médias	27
3.2	Initiatives et collaborations	28
3.2.1	Betternet	28
3.2.2	Le projet « Questions vives »	28
3.2.3	Collaboration avec la RTBF	29
3.2.4	Coordination avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)	29
3.2.5	L'appel à projets du service jeunesse	30
3.2.6.	Journée des hautes écoles	30
3.2.7	Participations internationales	31
3.2.8	Participation et auditions du CSEM	31

CHAPITRE 4 DES PRODUCTIONS ET DES RESSOURCES 32

4.1	Les ressources réalisées ou publiées en 2022	33
4.1.1	L'éducation aux médias renforcée dans le tronc commun	33
4.1.2	La collection repères	33
4.1.3	Formation initiale des enseignants : note d'orientation	34
4.2	Les autres ressources toujours disponibles	34
4.2.1	Éducation aux médias et compétences initiales (Activités pédagogiques à vivre en classe de maternelle)	34
4.2.2	La collection « Repères »	34
4.2.3	La collection « Eclairages »	35
4.2.4	Journalistes en classe face à la désinformation	35
4.2.5	Pistes pédagogiques pour mettre l'éducation aux médias au service de l'éducation à la philosophie et la citoyenneté	36
4.2.6	Vivre ensemble dans un monde médiatisé	36
4.2.7	Les compétences en éducation aux médias	37
4.2.8	L'éducation aux médias en 12 questions	37

CHAPITRE 5 LES CHANTIERS DU CSEM 38

5.1.	Introduction	39
5.2	GT Enseignement	39
5.3	GT enseignement supérieur et recherche	40
5.4	GT conjoint « Réforme de la formation initiale des enseignants »	40
5.5	GT médias d'information	40
5.6	GT usages médiatiques	41
5.7	GT Cinéma et image	41

CHAPITRE 6 ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET BUDGET DU CSEM 42

6.1	Organisation et fonctionnement du CSEM	43
6.1.1	La composition du Conseil	43
6.1.2	Un bureau et une direction d'appui	43
6.1.3	Réunion plénière	43
6.2	Les avis du conseil	44
6.3	Comptes et Budgets	44
6.3.1	Le budget des opérations prévues par le Décret	44
6.3.2	Le budget de fonctionnement du Conseil	45
6.3.3	Le budget de mise en œuvre du plan "éducation aux médias"	47



1

PROMOTION ET DIFFUSION DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS



1.1. INTRODUCTION

Après deux années de ralentissement de nos activités sur le terrain dû à la crise sanitaire, l'année 2022 marque le retour de multiples participations du CSEM à des colloques, conférences ou salons.

Dès le mois d'avril, le CSEM était présent au SETT, le salon du numérique au service de l'enseignement, afin de promouvoir ses productions et son travail auprès d'un public essentiellement enseignant. Cette présence offre une réelle visibilité à l'éducation aux médias.

L'équipe du CSEM a également participé à de nombreuses conférences et colloques au cours de l'année écoulée. Ainsi, on peut noter sa participation aux premières **Assises Européennes du Journalisme** ou à un forum de discussion dans l'hémicycle du **Sénat** sur les **Fake News**.

Enfin, le CSEM a organisé au mois de novembre la première édition de ses « rencontres des professionnels de l'EAM » qui ont rassemblé une centaine d'acteurs de l'éducation aux médias autour de thématiques variées, une première édition qui a rencontré un grand enthousiasme, poussant à reconduire l'initiative en 2023.

L'année 2022 aura été aussi marquée par le début de la mise en œuvre du Plan EAM du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dont tout un chapitre est consacré au renforcement de la promotion de l'éducation aux médias.

Ce renforcement de la communication s'est concrétisé notamment, au niveau de la direction d'appui, par la diffusion d'**une série de capsules vidéo**, visant à promouvoir l'EAM et à sensibiliser à ses enjeux actuels. Ces vidéos ont été diffusées sur les différents outils de communication du CSEM ainsi que sur des salons et événements.

Le CSEM s'est aussi doté cette année d'**un nouveau répertoire des opérateurs en éducation aux médias**. Ce répertoire a pour objectif d'offrir aux opérateurs une vitrine de leurs activités, ressources et projets d'éducation aux médias, ce qui leur permet de donner une visibilité à leurs activités et de mieux trouver leur public.

D'année en année, on peut aussi remarquer que le CSEM renforce sa communication en étendant et en diversifiant ses canaux. La création d'un nouveau compte LinkedIn en 2022 en est un bon exemple.

Ces différents éléments contribuent à une meilleure mise en valeur de nos opérations et dispositifs et permet de gagner en visibilité.

1.2. LES OUTILS DE COMMUNICATION : LE SITE INTERNET, LES RÉSEAUX SOCIAUX, LA NEWSLETTER

Le CSEM dispose aujourd'hui d'une gamme assez complète et interactive d'outils de communication : un nouveau site web, l'envoi régulier de lettres d'info et la présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn). On constate que la dynamique est bien en place et que grâce à ces outils, le Conseil peut diversifier les formes de communication et toucher différents publics.

Le Site internet

Le site du CSEM est devenu une réelle plateforme offrant à ses publics des actualités, des opérations, des fiches pédagogiques, des ouvrages, des rencontres, des outils pratiques répondant à des problématiques d'aujourd'hui, des vidéos, ...etc.

En 2022, le site du CSEM a été constamment alimenté par diverses actualités, un nouveau répertoire des opérateurs en EAM y a pris place ainsi qu'une liste importante de formations existantes en EAM sur le territoire de la FW-B.

La lettre d'information

La publication et l'envoi régulier de la lettre d'information à nos abonnés ont plusieurs avantages. Elles permettent de promouvoir notre identité et d'informer sur nos actualités et nos nouvelles ressources. Elles permettent également, via des liens hypertextes, de générer du trafic sur notre site Web et, via un partage automatisé, d'améliorer la visibilité de nos pages sur les réseaux sociaux. 9 lettres d'info (pour laquelle nous comptons plus de 8000 abonnés) ont ainsi été envoyées en 2022.

Les réseaux sociaux

Le CSEM est présent sur Facebook, Twitter et LinkedIn. Son nombre de followers augmente d'année en année.

Un effort particulier a été réalisé afin de mieux utiliser ces outils de communication et chaque actualité, outils, ressources partagées sur le site a fait l'objet d'une publication parallèle sur la page Facebook du Conseil et sur Twitter. Un compte LinkedIn a également été créé en août 2022.

1.3. CRÉATION DE CAPSULES VIDÉOS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Pour une grande partie du public, le CSEM et les initiatives qu'il soutient sont encore trop peu connus. Il convenait donc de les promouvoir de manière plus active. C'est pourquoi le CSEM a fait appel à une société externe pour la réalisation d'une série de capsules vidéo destinées à mieux faire connaître ses missions et son travail.

Trois capsules vidéo d'environ 3 minutes chacune ont été réalisées avec trois objectifs: expliquer ce qu'est l'éducation aux médias, présenter le Conseil supérieur de l'éducation aux médias et donner une visibilité aux initiatives qu'il soutient.

Huit autres capsules vidéo destinées à sensibiliser un large public à plusieurs enjeux actuels de l'éducation aux médias ont également été réalisées. Parmi les sujets traités: le cyberharcèlement, les jeux vidéo, les fake news, les algorithmes,...

Ces 11 capsules vidéo ont été diffusées sur le site du CSEM ainsi que sur ses réseaux sociaux à partir du mois de mai 2022. Elles ont aussi été mises à disposition de la RTBF et de BX1.

Elles ont récolté près de 1400 vues sur le site du CSEM et plus de 40.000 vues sur les réseaux sociaux. Vu l'évaluation positive de la diffusion de ces capsules vidéo, un marché public pour la réalisation de quatre nouvelles capsules sera lancé en 2023.

1.4. UN RÉPERTOIRE DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Depuis le mois de mai 2022, le CSEM dispose d'un répertoire des opérateurs en éducation aux médias au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur son site Internet.

Ce répertoire a pour objectif de rassembler, en un seul lieu, l'ensemble des opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui proposent des activités ou des projets d'éducation aux médias en milieu scolaire ou non scolaire, en éducation permanente, dans les secteurs de la jeunesse ou de la petite enfance, dans les secteurs culturels ou dans les médias, ... Il doit offrir aux opérateurs **une vitrine** de leurs activités, ressources et projets d'éducation aux médias et leur permettre ainsi de toucher leurs publics. Il doit également permettre aux différentes catégories de publics (enseignants, éducateurs, animateurs, formateurs, parents) de trouver rapidement, grâce aux outils de recherche (filtres et géolocalisation) un opérateur répondant à leurs besoins en éducation aux médias : formation, animation, documentation, matériel, production, soutien...

Une première vague de communication a été assurée en 2022 auprès de plus de 50 opérateurs identifiés afin qu'ils complètent leurs données. Le processus d'encodage est en cours et se poursuivra en 2023. A terme, il devrait ainsi permettre de donner une bonne photographie du paysage de l'offre des opérateurs en Fédération Wallonie-Bruxelles.

1.5. UN RÉPERTOIRE DES FORMATIONS

Afin de promouvoir l'éducation aux médias et de favoriser l'échange d'informations entre tous les acteurs et organismes concernés, le site du CSEM recense les formations disponibles en matière d'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Celui-ci a été mis à jour et complété en septembre 2022 afin de permettre d'avoir une vision la plus complète possible de l'offre de formations en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il reprend les formations à destination des enseignants, tous réseaux confondus, des formateurs, des professionnels du secteur de la jeunesse et de l'éducation permanente.

Ce répertoire est régulièrement mis à jour.

1.6. LE PRIX DU MÉMOIRE ET DU TFE

Le CSEM récompense chaque année un **travail de fin d'étude** (TFE) d'enseignement supérieur de type court en catégorie pédagogique et un **mémoire** de deuxième cycle universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long d'étudiants qui apportent une contribution pédagogique originale à l'éducation aux médias dans leurs travaux, en ce compris les médias numériques.

Par cette initiative, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias souhaite encourager et donner de la visibilité aux recherches en matière d'éducation aux médias. Le prix, d'une valeur de 2000 €, est décerné au mois de décembre lors de la Journée de la recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour cette **édition 2022**, le Conseil a reçu **8 travaux**. Il s'agissait, pour l'ensemble des travaux, de mémoires universitaires. En effet, aucun TFE n'a été présenté cette année. Un seul prix a donc pu être attribué.

Un Comité de sélection composé de représentants des universités, des hautes écoles et d'autres membres du Conseil a été constitué.

A l'issue de la procédure, le jury de sélection a proposé au Conseil d'attribuer le prix du mémoire à **Emeline Devleminckx** pour son travail intitulé « *Les théories du complot : une opportunité pour l'Éducation aux médias ? La déconstruction de théories du complot en ligne comme moyen de développer les compétences critiques auprès d'élèves de terminale* ».

Emeline Devleminckx est détentrice d'un Master en communication, à finalité spécialisée culture et communication de l'Université catholique de Louvain.

Dans son travail de recherche, elle aborde la place de l'éducation aux médias dans l'enseignement à travers une expérimentation dans une classe de rhétorique portant sur l'analyse de discours complotistes.

Ce mémoire a été apprécié par l'ensemble du jury pour l'angle selon lequel il traite les théories du complot. Loin de considérer cette thématique comme une finalité d'apprentissage, l'autrice propose de l'aborder comme une porte d'entrée vers la construction de compétences d'analyses médiatiques plus larges, et de l'utiliser comme un levier d'éducation à la pensée critique.

Une première partie théorique dense et solidement documentée permet de s'approprier de manière synthétique les différentes notions nécessaires à



la compréhension des théories du complot, de leurs origines aux formes actuelles et leur adaptation aux contextes de production et de diffusion. Elle situe également la place de l'éducation aux médias en contexte scolaire et les pratiques actuelles d'information des jeunes.

La partie quasi-expérimentale est construite sur base de besoins professionnels réels en ayant pour objectif d'y répondre. Un dispositif pédagogique a été conçu et testé auprès d'une classe de sixième secondaire technique, autour d'activités de réception et de navigation mobilisant des compétences informationnelles et sociales. Celui-ci s'inscrit donc solidement dans les réalités du terrain, l'autrice étant attentive à rester proche des usages des participants.

[Consulter le mémoire.](http://www.csem.be/prixmemoire)

1.7. LES SALONS

Après deux années d'absence dû à la situation sanitaire, l'édition 2022 du **SETT**, le salon du numérique au service de l'enseignement, s'est déroulée du 27 au 29 avril 2022 à Namur Expo.

Le CSEM y a tenu un stand permettant de mettre en valeur **ses brochures et productions et de mieux faire connaître les dispositifs existants**. Les capsules vidéo de promotion du CSEM y ont également été diffusées; leur format court et efficace a retenu l'attention des visiteurs.

L'aménagement du stand ainsi que sa localisation ont rendu le CSEM visible et identifiable.

En trois jours, plus de 200 personnes ont défilé sur le stand à la recherche d'outils ou d'informations spécifiques leur permettant d'aller plus loin dans leurs démarches pédagogiques.

La collection « Repères » a suscité beaucoup de réactions positives et a permis d'accrocher les visiteurs, tout comme les brochures plus généralistes (*L'éducation aux médias en 12 questions*) ou pédagogiques (*Education aux médias et compétences initiales*). Ce sont entre **1.000 et 1.200 brochures et ressources du CSEM qui ont été distribuées**.

Nous retenons donc un réel intérêt de la part des visiteurs à l'égard de l'éducation aux médias et des outils présentés.



L'équipe du CSEM a également animé trois ateliers et/ou conférences :

- **Informier, s'informer : des pratiques pédagogiques d'éducation aux médias** par Catherine SOUDON, Chargée de mission au CSEM.

A partir d'une présentation de projets d'éducation aux médias menés par des enseignants du primaire et du secondaire, cet atelier avait comme objectif d'échanger autour des pédagogies originales mises en œuvre. Une opportunité de découvrir comment ils et elles ont découvert et se sont appropriés des outils numériques pour se lancer dans ce type de projets.

- **#GENERATION2020 : les pratiques numériques des enfants et des adolescents en Fédération Wallonie-Bruxelles** par Sophie HUYS, Chargée de l'enquête #Génération2020 à Média Animation asbl et Tatiana Debrabandere, Chargée de projets au CSEM.

Durant l'année scolaire 2019-2020, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), le Consortium belge pour un meilleur Internet (B-BICO) et Média Animation asbl ont mené une grande enquête afin de mieux connaître les pratiques numériques des enfants et adolescents en Fédération Wallonie-Bruxelles : #Generation2020. Partant des principaux résultats de l'enquête, cette conférence a proposé un ensemble de pistes pour mettre les pratiques éducatives en phase avec la réalité des usages numériques des apprenants, et plus particulièrement en matière d'éducation aux médias numériques.

- **Jeux vidéo : du divertissement à l'analyse critique** par Sandrine GEUQUET, Conseillère pédagogique « numérique » à Wallonie-Bruxelles Enseignement, Daniel BONVOISIN, Responsable éducation permanente à Média Animation asbl et Julien Annart, Détaché pédagogique jeux vidéo à FOR'J.

L'accompagnement des jeunes dans leurs pratiques vidéoludiques fait partie des enjeux éducatifs de notre société. Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) considère que le jeu vidéo, comme toute pratique médiatique, doit être appréhendé comme un objet d'éducation. Il s'agit ici de promouvoir une compréhension critique de cet objet culturel et de son industrie au travers de ses dimensions médiatiques et éducatives.

En 2022, le CSEM n'a pas participé au salon **EDUC** qui s'est tenu du 12 au 16 octobre 2022 au WEX à Marche-en-Famenne.

2

LE PLAN ÉDUCATION AUX MÉDIAS

2.1. INTRODUCTION

Un plan éducation aux médias : 62 actions pour développer l'esprit critique et l'interactivité avec les médias

Fin 2021, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a adopté un plan éducation aux médias intitulé « 62 actions pour développer l'esprit critique et l'interactivité avec les médias ».¹

Dans un monde ultra médiatisé, l'avènement du big data, le développement des réseaux sociaux et la délinéarisation des médias transforment nos usages et notre perception du monde. Ils influencent la citoyenneté et de nombreux aspects de notre vie sociale, politique, culturelle et économique.

Dans ce contexte, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a inscrit l'éducation aux médias dans les priorités de sa déclaration de politique communautaire.

La ministre des Médias a donc traduit cette priorité dans ce « Plan éducation aux médias » transversal qui se base sur une définition inclusive des médias, à savoir les médias dits traditionnels, mais également tous les autres médias sans exception, des réseaux sociaux aux jeux vidéo, des podcasts natifs aux web-séries...

Le plan s'articule autour de 4 axes thématiques et un axe transversal :

- **Axe 1 : Formation** : Offrir à tous les élèves et étudiants une éducation solide et critique aux médias et au décodage de l'information
- **Axe 2 : Adaptation décrétole** : évaluer, adapter et actualiser le décret relatif à l'éducation aux médias
- **Axe 3 : Communication** : Soutenir, visibiliser et coordonner les projets, actrices, acteurs et actions en éducation aux médias et renforcer les collaborations
- **Axe 4 : Initiatives** : Développer des nouvelles initiatives d'éducation aux médias relatives aux médias numériques et aux réseaux sociaux
- **Axe transversal** : la transition numérique et écologique

Phasage de la mise en œuvre

La coordination de la mise en œuvre du plan a été assurée par la Direction d'appui au CSEM qui a assuré au mieux le suivi tant avec les partenaires du Gouvernement qu'avec les membres du Conseil et ses groupes de travail.

Un groupe de travail spécifiquement dédié à la mise en œuvre du Plan s'est réuni à 6 reprises en 2022 afin d'assurer le suivi des actions.

Par ailleurs, le Conseil a remis plusieurs avis à la demande de la Ministre en charge de la coordination du plan (définition de l'éducation aux médias, propositions de nouvelles opérations à intégrer dans la réforme du décret).

Une des premières tâches fut d'analyser de manière approfondie l'ensemble des actions pour élaborer une proposition de phasage des actions (activités à démarrer rapidement en 2022 et puis celles que le GT envisagerait pour 2023 et 2024). Ce phasage a réparti les actions en 3 catégories :

- **catégorie 1** : 9 actions prioritaires pour le CSEM, ses GT et sa direction d'appui et dans lesquelles il souhaitait s'impliquer et assurer la coordination ;
- **catégorie 2** : 23 actions prioritaires pour le CSEM, ses GT et sa direction d'appui mais qui sont déjà en cours de travail (à amplifier, à développer, à renforcer) ;
- **catégorie 3** : 30 actions qui n'impliquent pas directement le conseil, ses GT et sa direction d'appui en matière de coordination, mais dans lesquelles le CSEM peut s'impliquer (à la demande).

Ce chapitre présente les différentes initiatives réalisées ou en cours de réalisation en 2022.

¹ <https://www.csem.be/actualite/le-plan-education-aux-medias-de-la-fw-b-est-adopte>

2.2. AXE 1 : ENSEIGNEMENT

L'axe 1 du plan EAM de la FW-B vise à offrir à tous les élèves et étudiants une éducation solide et critique aux médias et au décodage de l'information.

Cet objectif global se subdivise en deux parties : d'une part l'intégration de l'EAM dans l'enseignement obligatoire, d'autre part dans l'enseignement supérieur.

A la demande du Gouvernement de la FW-B, le GT Enseignement a travaillé à l'élaboration d'une brochure thématique intitulée *L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun* (voir Ressources) pour **actualiser les référentiels de compétences** (action 1.1.2).

En outre, plusieurs actions sont en cours d'élaboration par ce même GT Enseignement. Ses membres co-construisent des activités d'EAM à l'attention du public scolaire **pour intégrer l'EAM dans la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence** (action 1.1.1.). Les travaux d'une deuxième brochure, à destination des classes de P1 et P2 ont débuté en 2022, après la parution de la brochure *Éducation aux médias et Compétences initiales* (voir ressources toujours disponibles), parue en 2020.

Pour **soutenir les formations professionnelles continues des enseignants** (action 1.1.7.), une collaboration s'est mise en place entre l'IFPC (Institut interréseaux de la Formation professionnelle continue) et le CSEM dans le cadre de la définition des formations en EAM proposées aux enseignants. Parallèlement, les membres de la Direction d'Appui ont mis en place, sur le site Internet du CSEM, une veille des formations proposées par les différents organismes (inter réseaux ou liés à un réseau).

Pour les actions concernant l'enseignement supérieur, le GT RFIE a travaillé sur **la formation des enseignants des hautes écoles** (action 1.2.1.). Une note d'orientation (voir Ressources) a été présentée lors d'un webinar en août 2022. Lors de ce webinar, les acteurs présents (maîtres assistants et référents) ont manifesté le souhait de créer un réseau d'échange (voir les travaux du GT RFIE). Lors des rencontres organisées, des réflexions ont été menées sur la présence de l'EAM dans la formation des futurs enseignants afin d'adapter les troncs communs des formations liées aux médias (action 1.2.2.).

D'autres actions seront également travaillées durant l'année 2023.

2.3. AXE 2 : ADAPTATION DÉCRÉTALE : ÉVALUER ET ACTUALISER LE DÉCRET PORTANT CRÉATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS (CSEM)

Cet axe regroupe 12 actions réparties en 2 volets : les adaptations fonctionnelles du décret de 2008 (4 actions) et l'évaluation des actions et des moyens budgétaires de l'éducation aux médias (8 actions).

■ **11 actions** sont identifiées comme **en cours de réalisation** :

■ **1 action** (2.2.2 : renforcer les appels à projets scolaires) **n'a pas encore démarré**.

Cet axe devrait aboutir en 2023 à une réforme du décret dont plusieurs étapes ont été entamées. Ainsi, à la demande de la Ministre, le CSEM (et sa direction d'appui) a déjà adopté un ensemble d'éléments permettant de faire aboutir cet axe en 2023 :

■ L'adoption (mars 2022) d'une nouvelle définition de l'éducation aux médias²;

■ L'identification (mars 2022) de propositions pour améliorer la composition du CSEM³;

■ L'adoption (décembre 2022) d'un ensemble de propositions pour de nouvelles opérations à intégrer à la réforme du décret⁴;

■ La compilation d'un corpus documentaire en vue de procéder à l'évaluation des missions et dispositifs particuliers du décret de 2008. Évaluation qui sera confiée en mars 2023 à un centre de recherche qui produira un rapport d'évaluation pour fin mai 2023.

² <https://www.csem.be/csem/textes-et-avis/une-definition-de-leducation-aux-medias>

³ Voir Procès-verbal de la réunion plénière du CSEM du 16 mars 2022

⁴ Voir le Procès-verbal de la réunion plénière du CSEM du 13 décembre 2022

UNE NOUVELLE DÉFINITION DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Définition adoptée le 16 mars 2022

L'éducation aux médias est l'ensemble des pratiques visant le développement des connaissances, des compétences et des pratiques médiatiques de leurs bénéficiaires (désignées par l'expression « littératie médiatique ») dans le but de rendre ceux-ci actifs, autonomes, critiques, réflexifs et créatifs dans leurs usages des médias.

Elle porte sur :

- Les contenus médiatiques et les langages (écrits, sonores, visuels, multimodaux), formes et genres qu'ils mobilisent
- Les contextes de production, de diffusion et de réception des médias dans leurs dimensions sociales, économiques et culturelles
- Le fonctionnement technique des outils, dispositifs et plateformes médiatiques et leurs enjeux

Elle concerne toutes les formes de communication médiatisée, publiques ou privées, informatives, persuasives, divertissantes, ludiques, culturelles ou sociales. Elle couvre par conséquent toute la diversité des médias : notamment la télévision, la presse, la radio, les podcasts, le cinéma, les réseaux sociaux, les plateformes et les jeux vidéo, ...

Elle rend ainsi ses bénéficiaires aptes à faire usage des médias en tant que destinataire, usager, créateur ou contributeur. L'éducation aux médias leur permet de considérer les médias comme des constructions techniques, informationnelles, économiques, culturelles et sociales complexes qui contribuent à façonner la réalité sociale. De cette façon, elle leur permet de déconstruire les représentations qu'ils véhiculent, d'exercer sur eux un jugement critique et de développer une posture réflexive sur leurs propres usages et représentations.

Ce faisant, elle prépare chacun.e à être un.e citoyen.ne responsable, capable de jouer un rôle actif dans une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte à l'interculturalité, en contribuant à leur assurer des chances égales d'émancipation sociale.

2.4. UN APPEL À PROJETS

La réalisation de plusieurs actions des axes 3 et 4 du plan a été mise en œuvre sous la forme d'un appel à projets en 2 volets.

■ Eduquer aux médias par les réseaux sociaux

Le premier appel à projets était à destination des youtubeurs, instagrammeurs, tiktokeurs, ... qui souhaitent sensibiliser leur communauté à l'utilisation des médias.

Le CSEM souhaitait, au travers de cet appel, encourager la création et le développement de **production de contenus d'éducation aux médias en ligne** par les actrices et acteurs des réseaux sociaux destinés à sensibiliser leurs communautés.

Les projets de production devaient s'inscrire dans une des catégories suivantes ; podcasts natifs, formats vidéo destinés à la diffusion sur Internet, infographies et animations graphiques, formats hybrides ou novateurs et s'adresser à un (ou plusieurs) public(s) défini(s) par le porteur de projet lui-même.

Les subventions accordées pour un projet se situent dans une fourchette allant de 5.000 € à 50.000 €. Les projets soutenus ont une durée de 12 mois et s'achèveront au plus tard fin novembre 2023.

Cet appel à projets répond à différentes actions du plan ([action 3.2.4](#), [action 4.2.2](#) et [action 4.2.7](#)).



Initiatives et ressources pour éduquer aux médias



Le second appel était à destination du secteur de l'éducation permanente, de la jeunesse, des centres culturels ou d'autres opérateurs du secteur associatif qui souhaitent développer de nouveaux outils d'éducation aux médias pour leur public. Il se déclinait selon deux axes : **la conception d'outils ou de ressources en EAM à destination de publics spécifiques et/ ou des initiatives pilotes d'éducation aux médias.**

Les subventions accordées pour un projet se situent dans une fourchette allant de 5.000 € à 50.000 €. Les projets soutenus ont une durée de 12 mois et s'achèveront au plus tard fin novembre 2023.

Cet appel à projets répond à différentes actions du plan ([action 3.1.4](#), [action 3.3.3](#), [action 3.5.3](#), [action 3.6.3](#) et [action 4.2.7](#)).

Les jurys des deux appels à projets ont souligné la diversité des projets présentés et le caractère innovant de beaucoup d'entre eux. Le résultat de ces appels à projets témoigne d'une créativité et d'une forte attente des secteurs éducatifs et sociaux en matière de développement de l'éducation aux médias en dehors du secteur de l'enseignement.

Sur 52 projets reçus, 19 ont été sélectionnés par les différents jurys pour un montant total de subventionnement de 535.895.12 €. Les opérateurs ont démarré leur projet au début du mois de décembre 2022.

Projets sélectionnés :

ASSOCIATION /OPERATEUR BENEFICIAIRE	VILLE	NOM DU PROJET
VOLET 1 : PROJETS PILOTE		
Action Médias Jeunes ASBL	Namur	C'était mieux maintenant
Media Animation ASBL	Bruxelles	Média parentalité : accompagner les publics vulnérables - Module de sensibilisation en ligne
Centre de référence en santé mentale ASBL (CRéSaM)	Namur	EAM dans les services résidentiels qui accueillent des enfants et des adolescents
Ultra Vagues ASBL	Ciney	Tak'oTak
Bras dessus Bras dessous ASBL	Bruxelles	Radio Mouette
Comme un Lundi ASBL	Bruxelles	Ctrl+Shift+N A quoi rêvent les algorithmes ?
Groupe socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audio - Visuel (GSARA) ASBL	Bruxelles	Radio Citoyenne
Freyja ASBL	Bruxelles	Les Toiles
Vivre à Watermael-Boitsfort ASBL (Maison de Quartier des Cités-Jardins)	Bruxelles	Ici on voit le ciel
Service d'actions sociales ASBL	Liège	Jeunes en action sur la toile, ambassadeurs d'expressions citoyennes
Arts et Publics ASBL	Bruxelles	Maison de la culture vidéoludique
48FM ASBL	Liège	MédiaLab radio
Barricade ASBL	Liège	Le bruit des bots
Vie Féminine ASBL	Bruxelles	Pour un journalisme féministe !
Centre de Formation d'Animateurs ASBL	Bruxelles	Le pont
Interface3.Namur ASBL	Namur	Infos Bulles
VOLET 2 : PRODUCTIONS RESEAUX SOCIAUX		
Sarra El Massaoudi	Bruxelles	Journalisme, entre idéaux et réalités
Productions Associées / Les Branchées ASBL	Bruxelles	DACODAC
SACE ASBL/Emma Marchal	Charleroi	KEYS

2.5. AXE 3 : COMMUNICATION

Cet axe très dense qui regroupe 26 actions du plan vise notamment à renforcer la promotion de l'éducation aux médias, à développer l'éducation aux médias dans différents secteurs ainsi que de mieux et plus communiquer à propos des nombreux projets et actions déjà menés à divers niveaux. **Seize actions sont en cours de réalisation, une action a déjà été réalisée** par l'organisation de la première rencontre des professionnels de l'éducation aux médias et **9 actions n'ont pas encore démarré**.

Voici quelques-unes des actions mises en œuvre par le CSEM en 2022 :

■ Réalisation de capsules vidéo de promotion et de sensibilisation (action 3.1.1 et 3.1.2)

Afin de renforcer la promotion de l'éducation aux médias et de rendre plus visible les dispositifs existants, le CSEM a réalisé en 2022 une série de capsules vidéo visant à promouvoir le CSEM et les initiatives qu'il soutient ainsi qu'à sensibiliser un large public aux enjeux actuels de l'éducation aux médias. Parmi les sujets traités : le cyberharcèlement, les jeux vidéo, les fake news, les algorithmes... Ces capsules vidéo ont été diffusées sur le site du CSEM ainsi que sur ses réseaux sociaux et ont été vues et partagées de nombreuses fois.

■ Première édition de la « Journée de rencontres des professionnel.le.s de l'éducation aux médias » (action 3.1.5)

Le CSEM a organisé sa première « Journée de rencontres des professionnel.le.s de l'éducation aux médias » le jeudi 10 novembre 2022 à la Maison européenne des Auteurs et des Autrices (MEDAA) à Bruxelles.

Lors de cette journée, le CSEM a rassemblé une centaine de professionnels et acteurs de l'éducation aux médias issus de différents secteurs afin d'échanger autour de leurs pratiques, de partager des méthodes, des expériences et de débattre autour des principaux enjeux qui traversent le secteur, tout en étant également une opportunité de maillages et de rencontres décroisées.

Pour cette première édition, la proposition était de ne pas structurer les rencontres autour d'un thème spécifique mais plutôt d'aborder diverses thématiques afin de parcourir différents enjeux sans forcément de fil rouge. Ainsi, les participants ont pu assister à des ateliers (présentations de travaux et de dispositifs réalisés ou en cours de réalisation/construction, pratiques existantes avec un suivi d'échanges), des tables rondes sous forme de débat, de réflexion collective autour d'une thématique ou d'un enjeu actuel pour le secteur.

En plus des ateliers et des tables rondes, deux intervenants (Béatrice Delvaux, éditorialiste en chef au Soir et Serge Barbet, directeur du CLEMI) ont pris la parole en séance plénière afin de partager leur



expérience. Enfin, une séance de speednetworking a été organisée pour permettre un réseautage rapide entre les opérateurs proposant de nouveaux outils en EAM et les participants à cette journée.

■ **Un répertoire des opérateurs en EAM** **(action 3.4.1 et 3.6.1)**

Un répertoire des opérateurs en éducation aux médias a été développé sur le site du CSEM. Ce répertoire permet aux secteurs culturels, en ce compris le secteur jeunesse, d'encoder leurs actions et projets en EAM avec des éléments de description. L'outil est géolocalisé afin de faciliter les recherches par les usagers.

Une première vague de communication a été assurée en 2022 auprès de plus de 50 opérateurs identifiés afin qu'ils complètent leurs données. Le processus d'encodage est en cours et sera poursuivi de manière continue en 2023. En 2023, une concertation sera menée avec le service jeunesse pour développer cet outil ensemble.

■ **5 actions rencontrées par les appels à projets**

Les projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets hors scolaires répondent à plusieurs actions de cet axe :

- 3.1.4. Soutenir et proposer des outils pour des publics spécifiques (11 projets)
- 3.3.1. Sensibiliser et outiller les professionnels et les volontaires (3 projets)
- 3.3.3. Sensibiliser les parents (1 projet)
- 3.5.3. Proposer des initiatives pilotes (éducation permanente) (3 projets)
- 3.6.3. Proposer des initiatives pilotes (centres culturels) (1 projet)

2.6. AXE 4 : INITIATIVES

L'axe 4 consiste à **développer des nouvelles initiatives d'éducation aux médias relatives aux médias numériques et aux réseaux sociaux**. Avec l'évolution des médias et la multiplication des pratiques, il est essentiel de développer de nouvelles initiatives spécifiques qui encouragent les usages inventifs, créatifs et critiques. Dans cette optique, et pour assurer un suivi plus actualisé des besoins du secteur, il s'agit d'encourager le développement d'études en EAM. Aussi, le développement exponentiel des réseaux sociaux auprès de tous les publics nécessite de porter une attention particulière tant aux opportunités qu'ils offrent qu'aux problèmes qu'ils génèrent et amplifient, notamment en ce qui concerne la protection des données personnelles et de la vie privée, la propagation des discours de haine, les nouvelles formes de harcèlement. L'approche à développer doit être dynamique afin de pouvoir être réactifs face à l'émergence ou l'amplification rapide de nouveaux phénomènes.

Cet axe regroupe **12 actions du plan et 6 sont déjà en cours de réalisation**.

L'axe est subdivisé en deux chapitres :

■ **Chapitre 4.1 : Développement de la recherche en EAM**

En concertation avec le CSA, le CSEM envisage un fusionnement des enquêtes MAP 'Attitude et perceptions' (enquête quantitative relative aux modes de consommation de médias audiovisuels en Fédération Wallonie-Bruxelles) et de l'enquête #Génération2020.

De plus, le lancement de l'enquête #Generation2024 est en cours de préparation concernant les pratiques et défis numériques auxquels les enfants et les jeunes sont confrontés.

■ **Chapitre 4.2 : Développement de nouvelles initiatives autour d'Internet et des réseaux sociaux**

Plusieurs actions correspondent aux activités déjà en cours au sein du CSEM :

L'action 4.2.3, Éducation aux risques numériques, s'inscrit dans le cadre du projet européen « Betternet » mené par le CSEM.

De plus, les projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets hors scolaires répondent à plusieurs actions de cet axe :

- 4.2.2. *Encourager des collaborations pilotes entre les médias et les actrices et acteurs des réseaux sociaux et plateformes* (3 projets sélectionnés)
- 4.2.7. *Créer des modules d'animation, des ressources et des outils innovants* (9 projets sélectionnés).



3

LES PROJETS ET INITIATIVES DU CSEM

3.1. LES DISPOSITIFS PARTICULIERS DU DÉCRET DE 2008

3.1.1. Introduction

Le décret du 5 juin 2008 a mis en place 4 dispositifs particuliers en éducation aux médias (Appel à projets scolaires, Journalistes en classe, Ouvrir mon quotidien et Ecran large sur tableau noir).

Les opérateurs en charge de ces opérations sont reconnus pour une période de 5 ans couvrant les années 2018 à 2023. Ces opérations sont accompagnées et suivies par le CSEM au travers de ses groupes de travail permanents.

Les actions menées par les 3 centres de ressources en éducation aux médias font également partie des dispositifs opérationnels prévus par le décret.

Ce chapitre présente donc les principaux résultats et données recueillies pour l'année 2022.

3.1.2. Projets scolaires d'éducation aux médias

Suivi de l'appel 2021-2022

En juin 2022, les 10 équipes pédagogiques des écoles sélectionnées en 2021-2022 ont finalisé leur projet en complétant une fiche d'activité sur le site, reflet du projet mené pendant plusieurs mois avec leurs

élèves. Ces fiches constituent autant de partage d'expériences accessibles à toute personne désireuse de développer un projet d'EAM.

<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/experiences-de-terrains>

NOUVEL APPEL 2022-2023

Le groupe de travail « Appel à projets » s'est réuni deux fois virtuellement au cours de l'année 2022. Il est chargé d'accompagner les appels à projets scolaires.

Une première réunion de GT, en avril, a permis de déterminer le calendrier, les modalités pratiques de lancement ainsi que le thème pour l'année scolaire 2022-2023 « **Identités multiples dans un monde médiatisé** ».

Plus d'infos:

<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/operations/appel-projets-scolaires>

La seconde réunion s'est tenue en octobre afin de procéder à la sélection parmi 15 projets jugés recevables (dont 9 projets du fondamental et 6 du secondaire). A noter cette année, la proportion de projets émanant de l'enseignement spécialisé est moindre : 2 projets seulement, l'un dans le fondamental, l'autre dans le secondaire). Ce sont en grande majorité les enseignants qui déposent un projet (12/15). Enfin, la plupart des projets provenaient d'écoles qui n'avaient jusqu'ici jamais participé (14/15).

Douze membres du CSEM ont évalué les projets déposés, sur la base d'une grille critériée. Cette sélection a été approuvée en séance plénière. Les arrêtés et documents administratifs ont ensuite été transmis par la Direction d'appui aux instances concernées.

Les projets sélectionnés pour le fondamental :

TITRE DU PROJET	ECOLE	COMMUNE	PORTEUR-SE DU PROJET
Daspa sans souci	Ecole primaire et maternelle Sans Souci	IXELLES	Sandrine Van Haelen
Réalisation d'une webradio podcast par les enfants	Ecole primaire à la croisée des chemins	NEDER-OVER-HEMBEEK	Bruno Gomes
Dessine-moi mon portrait...	Enseignement spécialisé Lieutenant Jacquemin – La Parenthèse	VISÉ	Nathalie Adam
Chasse au fake news	Ecole fondamentale libre Sainte-Thérèse	CARNIÈRES	Luca Mangione
Création d'un journal numérique de l'école	Institut Saint-Léon	LA HULPE	Aurélié Leclef

Les projets sélectionnés pour le secondaire :

TITRE DU PROJET	ECOLE	COMMUNE	PORTEUR-SE DU PROJET
Les jeunes du spécialisé face aux écrans : de la consommation à la production	Institut secondaire d'enseignement spécialisé libre Sainte-Chrétienne	CHIMAY	Luc Mathieu
Pote'cast	Institut technique des Ursulines	MONS	Florence Thomas
Radio Jolly Roger	Lycée intégral Roger Lallemand	SAINT-GILLES	Tamara Joukovski
Social Fiction	Institut Sainte-Marie	ARLON	Maité Graff
# VU	Institut Saint-Louis	WAREMME	Anne Delaisse



3.1.3. Ouvrir Mon Quotidien

L'opération « Ouvrir Mon Quotidien » a été lancée en 2002 dans les écoles d'enseignement fondamental (5ème et 6ème primaires) et à partir de 2006 dans les établissements secondaires (tous niveaux). Cette collaboration de type public-privé entre le CSEM et l'Alliance des Médias d'information LA PRESSE.be consiste à mettre des quotidiens gratuitement à disposition des écoles qui en font la demande afin de stimuler l'exploitation pédagogique de la presse quotidienne, le développement de l'esprit d'analyse et de l'esprit critique auprès des élèves.

Recevoir et consulter chaque jour plusieurs quotidiens différents aide à aiguïser la curiosité des élèves, à les ouvrir au monde, proche ou lointain, et à les mettre en contact avec l'actualité. L'opération permet également le développement des compétences de base dans plusieurs disciplines et tout particulièrement la lecture. Parallèlement à la livraison des journaux, les établissements scolaires bénéficient d'un soutien sous forme d'outils pédagogiques avec le Journal de Bord édité par LA PRESSE.be. Cette dernière propose également sur son site web une série de liens vers différents outils développés par d'autres acteurs.

L'accompagnement du projet est intégré au GT « médias d'information » (voir 5.5) en collaboration avec les Centres de ressources en éducation aux médias, la RTBF, l'AJP et LA PRESSE.be.

Périodes de distribution de l'opération durant l'année scolaire 2022-2023 : du lundi au vendredi

- **Période 1** : du 7 novembre au 2 décembre 2022 (congé d'automne : interruption du 22 octobre au 6 novembre 2022).
- **Période 2** : du 9 janvier au 17 février 2023 (congé de détente : interruption du 20 février au 3 mars).
- **Période 3** : du 6 mars au 28 avril 2023

Quinzaine de découverte de la presse 2022

Chaque année, LA PRESSE.be organise la « Quinzaine de découverte de la presse » afin de permettre aux enseignants et aux élèves de découvrir le potentiel de l'utilisation de la presse en classe et de les inciter à s'inscrire à l'opération OMQ Papier. Pendant cette période (du lundi 3 au vendredi 14 octobre), toutes les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles reçoivent l'ensemble des quotidiens (Le Soir, La Libre Belgique, La DH/Les Sports+, Sudinfo, L'Avenir et L'Écho – ce dernier, pour les secondaires uniquement).

Au total 3544 écoles fondamentales et secondaires ont découvert l'ensemble des titres de presse grâce à cette opération. 3958 exemplaires de chaque titre ont été distribués chaque jour (sauf L'Écho en primaire).

Cette Quinzaine permet aussi aux écoles fondamentales de découvrir l'ensemble des titres afin de pouvoir faire le choix de deux d'entre eux lors de leur inscription à l'opération "Ouvrir Mon Quotidien".

Résultat des inscriptions à OMQ PRIMAIRE

Nombre d'inscriptions dans le fondamental : **727 établissements** (708 en 2021, 746 écoles en 2020, 791 écoles en 2019 contre 845 en 2018).

Résultat des inscriptions à OMQ SECONDAIRE

Nombre d'inscriptions dans le secondaire : **609 établissements** (594 en 2021, 595 écoles en 2020, 683 écoles en 2019 contre 676 en 2018).

Au total, 1336 écoles se sont inscrites à l'opération « Ouvrir Mon Quotidien Papier » pour l'année scolaire 2022-2023. On remarque une légère reprise des inscriptions à OMQ Papier depuis la baisse constatée en lien avec la crise sanitaire.

Cette initiative d'éducation aux médias reste caractérisée par son succès car la majorité des établissements s'inscrivent dès l'ouverture des inscriptions en août/ septembre.

Ouvrir Mon Quotidien Numérique

Après plusieurs années de préparation, LA PRESSE.be a lancé en 2022 une phase-test de l'opération « Ouvrir Mon Quotidien Numérique ». Dans le cadre de cette phase-test, OMQ Numérique, en parallèle à l'opération papier, a permis à toutes les classes inscrites – professeurs et élèves – de l'enseignement secondaire de tous les réseaux et de tous les types d'enseignement de bénéficier gratuitement, durant un mois (du mardi 19 avril au mercredi 18 mai 2022), d'un accès aux sites de tous les quotidiens dans leur intégralité (tel un abonné). Cette opération est également ouverte aux personnes responsables d'activités d'éducation aux médias dans d'autres institutions (CEFA, internat, bibliothèque, organisation de jeunesse, ...) et à leur public de jeunes en âge de fréquenter l'enseignement secondaire.

Cette phase-test fut un succès : 132 enseignants, issus de 102 établissements, se sont inscrits avec 396 classes pour un total de 7476 élèves.

Suite à la première phase-test, LA PRESSE.be a reçu un soutien financier pour une deuxième phase-test prévue du 20 mars au 19 avril 2023.



3.1.4. Journalistes en classe

Lancée dans le milieu des années 90 par l'AJP, l'opération « Journalistes en classe » est subsidiée depuis 2002 par la Fédération Wallonie-Bruxelles et a été, en 2008, intégrée dans le décret portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM).

Elle a pour objectif de répondre gratuitement aux demandes émanant du milieu scolaire pour leur permettre de recevoir des journalistes professionnels (presse écrite, radio, télé, web). **Les objectifs de cette visite sont ceux de l'enseignant** : il peut s'agir aussi bien d'une initiation au monde des médias que de l'explication du métier de journaliste, d'une discussion sur un sujet d'actualité ou d'une aide à la réalisation d'un média. Le secrétariat de l'AJP sélectionne, parmi tous les journalistes qui participent à l'opération, celui ou celle qui conviendra le mieux au projet de la classe. L'opération est organisée pour tous les réseaux d'enseignement et sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. 2022 sonne enfin le retour à la normale pour l'opération Journalistes en classe, sans vacances prolongées ou fermetures de classe, les enseignants ont enfin l'occasion de réinviter facilement des journalistes en classe et ils ne s'en sont pas privés.

On constate un réel succès de l'opération pour l'année 2022 et un record au niveau des chiffres. **146 journalistes** ont ainsi pu se rendre dans les classes avec un total de **516 rencontres**.

Ces visites se sont réparties comme suit :

- **184 dans le fondamental (+89),**
- **249 en secondaire (+159),**
- **48 en supérieur (+29),**
- **19 en AMO (+11) (service d'action en milieu ouvert) ou écoles des devoirs.**

De nouveaux publics se dessinent : 3 rencontres ont eu lieu pour un public d'adultes/promotion sociale et 7 établissements dans l'enseignement spécialisé.

L'année 2022 est une année record concernant le nombre de rencontres JEC.

La collaboration avec l'ASBL EnGAJE (Ensemble - Aide aux journalistes exilés) a été poursuivie en 2022 et s'est même renforcée : 16 journalistes membres de l'ASBL sont intervenus dans 5 établissements scolaires différents, à la rencontre de 53 classes ou groupes.

Différents outils pédagogiques ont été produits par l'AJP et sont à la disposition des journalistes et des enseignants.

En 2021, la boîte à outils pédagogiques de JEC s'est enrichie d'une vidéo qui retrace le « **Trajet de l'info** », conçue par l'AJP et mise en image par We Tell Stories. Cette vidéo est visible sur [YouTube](#) (et est téléchargeable via le site de l'[AJP](#)). Elle explique en quoi le « filtre journalistique » transforme un « fait » en une « information », après vérification et contextualisation.

3.1.5. Ecran large sur tableau noir

Comme le programme Écran large sur tableau noir s'adresse au public scolaire, le bilan proposé ici porte sur l'année scolaire écoulée (2021-2022).

Le dispositif

Mis en place dès 1982, ce dispositif d'éducation au cinéma est coordonné par les Grignoux (Liège) en partenariat avec des cinémas d'art et d'essai et des centres culturels dans toute la Belgique francophone. Actuellement, le réseau fédère **23 partenaires** composés de Cinémas Art et Essai et de centres culturels répartis sur tout le territoire de la FW-B.

Écran large sur tableau noir comprend deux grands volets : une programmation de films à destination du public des écoles (séances scolaires) et une collection de dossiers pédagogiques destinés à accompagner les films de cette programmation.

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre au cinéma, le prix d'entrée des séances de "Écran large sur tableau noir" est volontairement réduit, entre 50 et 60 % du prix habituel de la place de cinéma.



La programmation et la fréquentation

La programmation vise à faire découvrir aux jeunes spectateurs des œuvres qu'ils ne verraient sans doute pas spontanément, mais elle espère également, par sa variété, répondre aux attentes diverses des élèves, des enseignants, et du monde du cinéma d'art et d'essai. Les films sélectionnés abordent des thèmes variés en lien notamment avec des problématiques sociétales contemporaines, comme le vivre ensemble, les réseaux sociaux, le harcèlement scolaire, ...

Au cours de l'année 2021-2022, l'ensemble des cinémas participant à l'opération Écran large sur tableau noir a proposé un choix de **105 films avec l'accompagnement d'un dossier pédagogique réalisé par l'équipe des Grignoux**.

L'ensemble de la fréquentation est de **98.510 entrées** (12.022 entrées en 2020-2021 en raison de la crise du Covid, 114.467 entrées en 2019-2020).

Concernant la fréquentation sur le **territoire bruxellois**, ce sont **24.002 élèves** qui ont participé au programme durant l'année 2021-2022 (2.055 élèves en 2020-2021 en raison des fermetures prolongées, 29.074 élèves avaient été accueillis en 2019-2020).

En raison d'une hausse de cas Covid, les sorties extra-scolaires ont été annulées le 6 décembre 2021. Pour les seules villes de Liège, Namur et Bruxelles, c'est une perte de 19.357 places réservées pour les 3 semaines de fin d'année.

Les dossiers pédagogiques

Pour rappel, pour chaque film présenté dans le programme d'Écran large sur tableau noir, le centre culturel Les Grignoux, réalise un dossier pédagogique original qui est remis gratuitement aux enseignants partenaires de l'opération.

Durant l'année 2021-2022, **14 nouveaux titres** accompagnés d'un dossier pédagogique ont été proposés. On pointerait de nouveaux dossiers pour le fondamental (7 titres dont *Ma mère est un gorille*; *Jardins enchantés*; *La Traversée*; *Même les souris vont au paradis*; etc) et le secondaire (7 titres dont *Haut et fort*; *Illusions perdues*; *Un monde*; *La Brigade*; *Animal*; etc).

Au 30 juin 2022, ce catalogue, dont les premières publications datent des années 1980, comprenait plus de 570 titres consacrés à autant de films différents.

3.1.6. Les centres de ressources en éducation aux médias

Trois centres de ressources sont reconnus, dans le cadre du décret de 2008, pour une période de 5 ans (actuellement jusqu'en 2023).

Chaque centre de ressources a pour missions principales de concevoir, de promouvoir, et d'encadrer des initiatives, actions, expériences, outils pédagogiques, recherches ou évaluations menés ou réalisés en matière d'éducation aux médias, principalement à destination des établissements scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé et de l'enseignement supérieur, de leurs équipes pédagogiques et de leurs élèves et étudiants.

Les trois centres de ressources sont :

- **Le Centre Audiovisuel de Liège asbl** conventionnée avec les institutions suivantes :
 - CPEONS : Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné ;
 - CECP : Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ;
 - FELSI : Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants ;
- **Média Animation asbl** conventionnée avec le SeGEC, le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique ;
- **Le Centre d'Auto-formation et de formation continue** qui relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement de Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE).



méd:a
ANIMATION



Les centres de ressources sont investis dans les groupes de travail mis en place par le Conseil.

A tour de rôle, ils organisent, avec le Conseil, la **Journée des hautes écoles** qui s'est tenue, cette année, le 25 novembre et qui a eu pour thème : **« S'initier à l'éducation aux médias, usages et leviers pédagogiques »**.

Cette journée a rassemblé plus de **150 étudiants** du département pédagogique de la Haute école libre mosane (Helmo).

Les formations organisées par les centres de ressources en 2022 :

	CAV LIÈGE	CAF-TIHANGE	MÉDIA ANIMATION
Nombre total de jours de formations	46	11	99
Enseignement	21	11	47
Hors enseignement	25	-	52
Nombre de personnes touchées	670	182	845

En 2022, **156 journées de formation** ont donc été organisées par les centres de ressources en éducation aux médias. **Elles ont touché 1697 participants.** Beaucoup de formations programmées ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire, ce qui explique cette diminution importante des chiffres par rapport aux années précédentes.

Ce projet vise à promouvoir auprès des enfants et des adolescents des usages citoyens, critiques et responsables au travers d'évènements, de rencontres, d'études, de rapports et de recommandations en termes d'éducation aux médias.

Safer Internet Day

Le mardi 8 février, Childfocus et ses partenaires (CSEM, Media Animation, Mediawijs) ont organisé, pour sa 17^{ème} édition, une journée d'inspiration dédiée à un meilleur internet pour les enfants et les jeunes. Des experts ont introduit des thèmes au cœur des préoccupations du numérique. Chaque thème a été illustré par des acteurs de terrain qui ont présenté et partagé leurs outils pédagogiques ayant remporté un franc succès et de bons résultats.

Cet évènement permet d'offrir des pistes de réflexion, de mettre à disposition des travailleurs de terrain des outils d'éducation aux médias et ainsi partager les bonnes pratiques. De plus, les enseignants peuvent partager leurs activités de sensibilisation aux usages en ligne sur le site internet afin que cela puisse servir d'inspiration.

Betternet Lab

Le CSEM – Conseil supérieur de l'éducation aux médias – et l'ASBL Média Animation en partenariat avec Mediawijs ont organisé, le 18 octobre 2022, un Betternet Lab autour de questions liées à l'éducation aux médias numériques au sein du secteur du handicap : quelles sont les situations de vulnérabilités numériques des publics en situation de handicap ? Comment les accompagner ? Quels sont les besoins des professionnels ?

Suite à un formulaire en ligne envoyé aux participants (invitation envoyée aux services d'accueil de jour, services résidentiels, services d'accompagnement, centres de loisirs, etc), ce Lab a permis d'échanger avec les professionnels du secteur sur un sujet au cœur des préoccupations, et d'identifier l'impact potentiel des médias numériques dans les structures, d'identifier des besoins quant à l'accompagnement des pratiques numériques de leurs bénéficiaires.

3.2. INITIATIVES ET COLLABORATIONS



3.2.1. Betternet

Depuis plusieurs années, le CSEM fait partie d'un projet européen : Betternet (anciennement BBICO - Belgium Better Internet Consortium). Il rassemble 4 partenaires belges de l'éducation aux médias : le CSEM, Média animation, Mediawijs et Childfocus.



3.2.2. Le projet « Questions vives »

Un dispositif innovant et gratuit

Sollicité par nombre d'enseignants, Annoncer la Couleur-Enabel, en partenariat avec Amnesty International Belgique francophone, le CSEM et la RTBF proposent un outil concret : comment traiter en classe un fait d'actualité soulevant une question vive ? Ce dispositif permet en effet aux enseignants de recevoir gratuitement, dans

les 36 heures qui suivent le fait, une fiche pédagogique pour l'aborder en classe en 15-20 minutes, quelle que soit la discipline enseignée. "Questions vives" permet ainsi de faire une place pour ces sujets vifs et d'échanger sur les questions de société qu'ils soulèvent.

Un site web est dédié au projet : <https://questionsvives.be>

À ce jour, on dénombre **1016 abonnés au dispositif, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année dernière**. Quatre nouvelles fiches ont été rédigées en 2022 et téléchargées en moyenne 500 fois (avec un pic pour la fiche « conflit russo-ukrainien qui a connu **2230 téléchargements, un record**).

Le comité de pilotage du projet a évalué celui-ci avec les différents intervenants et les retours sont très positifs. Une attention sera portée à l'anticipation de certains événements afin d'améliorer encore la réactivité et d'augmenter le nombre de fiches réalisées.

3.2.3. Collaboration avec la RTBF

Depuis la création du CSEM, la RTBF collabore et contribue activement aux travaux du CSEM et assure le soutien et l'articulation entre les initiatives en éducation aux médias et l'ensemble des médias de service public.

Dans le cadre de son contrat de gestion, la RTBF adopte annuellement un plan stratégique en éducation aux médias. Celui-ci fait l'objet d'une concertation et est présenté chaque année au CSEM, tandis que le bilan



des initiatives en éducation aux médias fait l'objet d'une séance de travail à la RTBF.

Ce plan se décline autour de 4 grands axes :

- Aborder l'éducation aux médias de manière transversale dans les programmes ;
- Diffuser des programmes ou séquences de programmes accordant une attention particulière aux questions relatives à l'éducation aux médias ;
- Diffuser des programmes ou séquences de programmes d'éducation aux médias pour les enfants et les adolescents ;
- Traiter de ces questions et renforcer la collaboration et le dialogue régulier avec le CSEM.

La RTBF et le CSEM collaborent ensemble via les séances plénières du Conseil et différents groupes de travail. Un groupe de pilotage informel, composé de membres des deux entités est par ailleurs chargé de suivre la concrétisation du Plan.

Le Conseil apporte son expertise dans :

- L'analyse des projets de contenus et d'actions ;
- La production des contenus et des actions, en ce compris dans la fourniture de contenus audiovisuels susceptibles d'être diffusés par la RTBF ;
- L'évaluation des contenus et des actions ;
- L'échange et le partage d'informations et de pratiques...

La RTBF participe activement à différents événements ou organisations en partenariat avec le CSEM.

La page du site de la RTBF dédiée à l'éducation aux médias <https://www.rtbef.be/entreprise/education-aux-medias> reprend les informations à ce sujet. Fin 2022, le nouveau contrat de gestion pluriannuel

(2023-2027) de la RTBF a été adopté et a abouti à un nouveau cadre pour l'éducation aux médias dès 2023.

Le CSEM a été auditionné par la commission du Parlement chargée de remettre un avis sur ce contrat. Cette audition a permis d'informer les parlementaires sur les principaux enjeux de l'EAM à la RTBF.

3.2.4. Coordination avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)



La mise en œuvre de la directive européenne sur les Services Audiovisuels et Médias (AVSMD) et sa transposition au niveau des états membres constitue un enjeu particulier au niveau de l'éducation aux médias.

Elle prévoit de renforcer la coopération avec les organes de régulation et contient désormais (art. 33 bis) l'obligation de promouvoir « le développement des compétences liées à l'éducation aux médias et prendre des mesures dans ce sens ».

Ce même article indique également la nécessité de soumettre un rapport à la Commission détaillant ce développement tous les 3 ans. Le CSEM sera amené à coordonner l'établissement de ce rapport pour la première fois en 2023.

Une collaboration renforcée avec le CSA

Cette évolution en matière de régulation nécessite une coopération renforcée entre le CSEM et le CSA, dans la mesure où le choix politique en Fédération Wallonie-Bruxelles a été de dissocier la mission de régulation (CSA) de l'éducation aux médias (CSEM).

C'est en ce sens que les deux organismes ont décidé de mettre en place un groupe de travail conjoint afin de s'informer et de coordonner les initiatives de manière régulière. **Ce groupe de travail s'est réuni à 2 reprises en 2022.**

Le CSA est également impliqué dans plusieurs groupes de travail, en fonction des thématiques abordées.

Une coordination a été réalisée en vue d'articuler au mieux 2 enquêtes portant sur les usages médiatiques et numériques de différentes catégories de la population :

- L'étude MAP (Médias, attitudes et perception) du CSA ;
- #Génération 2024 du CSEM et Média Animation.

Le CSEM est, de son côté, impliqué dans les travaux du CSA relatifs à un Code de conduite sur les publicités sexistes, hypersexualisées, et fondées sur des stéréotypes de genre. Ce code s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan Droits des femmes 2020-2024 du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.2.5. L'appel à projets du service jeunesse

Depuis 2017, à l'initiative de la Ministre de la Jeunesse, un appel à projets d'éducation aux médias est adressé dans le courant du mois d'avril aux organisations de jeunesse, aux centres de jeunes, aux locales de mouvements de jeunesse et aux locales de mouvements thématiques.

L'enveloppe budgétaire annuelle s'élève à 30.000 € et permet à une quinzaine d'associations d'aborder l'éducation aux médias à travers des projets créatifs et variés.



En 2022, les thèmes retenus par le Cabinet de la Ministre Glatigny, après une consultation avec le CSEM, ont été les suivants :

- 1. Comment s'informer à l'heure des fake news et des réseaux sociaux ?**
- 2. Les réseaux sociaux**
- 3. La diversité et le genre; qu'est-ce que le genre et comment est-il représenté dans les médias ?**

Pour cet appel à projets 2022, **17 projets ont été retenus**. Le total des subventions demandées s'élevait à 44.846,63 €. Les 17 dossiers ont été analysés par un jury composé de 3 membres de la Direction d'appui du Conseil Supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) et d'un membre du Service de la Jeunesse. 8 critères de sélection étaient établis et ont servi de base aux discussions du jury.

Au terme de la réunion d'évaluation, **12 dossiers ont été retenus**, pour un montant total de 32.372,00 €. L'enveloppe totale de 30.000,00 € étant dépassée, les budgets ont été alloués au marc le franc. En conclusion, le CSEM et le Service Jeunesse se sont accordés sur 17 dossiers dont **12 avis favorables** et **5 avis défavorables**.

Une réunion de suivi de l'appel à projet, réunissant des membres du service jeunesse et du CSEM, a eu lieu en mars 2023.

3.2.6. Journée des hautes écoles

Le CSEM et ses trois Centres de ressources organisent chaque année une journée de réflexion spécialement dédiée aux enseignants des départements pédagogiques des Hautes Écoles et à leurs étudiants. Cette journée de formation s'est déroulée le 25 novembre 2022 à la Haute école libre mosane (Helmo).

Le thème « **S'initier à l'éducation aux médias, usages et leviers pédagogiques** » a permis aux futurs enseignants de découvrir, par la pratique, l'apport important de l'éducation aux médias. Identifier et comprendre les médias les plus consommés offre un éventail d'opportunités éducatives. Outre constater les usages de ces médias populaires, quelles portes d'entrée concrètes peut-on activer en éducation aux médias ? Cette journée, combinant une approche réflexive et des pistes concrètes, a permis aux futurs enseignants de cerner les liens entre les usages médiatiques et le cadre scolaire. Dans un second temps, des ateliers leur ont permis de découvrir, par la pratique, plusieurs pistes pour intégrer l'éducation aux médias dans les pratiques pédagogiques.

Ce sont plus de **150 étudiants des départements pédagogiques des Hautes Écoles et de l'agrégation qui étaient présents**.

<https://www.csem.be/actualite/journee-des-hautes-ecoles-2022>



3.2.7. Participations internationales

Le développement des politiques européennes et internationales en matière d'éducation aux médias et à l'information constituent, pour le CSEM et les acteurs du secteur, une opportunité de renforcer et d'encourager la collaboration, le partage d'expériences et les partenariats internationaux.

Le CSEM est représenté par sa direction d'appui dans différents groupes et comités mis en place par la Commission européenne :

- Le groupe d'experts de la Commission européenne mis en place par la Direction générale CONNECT (Media Literacy Expert group) ;
- La Media Literacy Action Group mis en place par l'ERGA (plateforme européenne des régulateurs) ;
- La task force EMIL mise en place par l'EPRA (association européenne des régulateurs).

Ces représentations permettent d'accompagner l'implémentation de la directive européenne (voir [3.2.5](#)) mais aussi d'être informé des initiatives et appel à projets lancés par les différents secteurs de la Commission.

Les Assises européennes du journalisme

L'IHECS et l'association française « Journalisme & Citoyenneté » ont organisé les premières Assises Européennes du Journalisme sous le thème « *Être journaliste en Europe* » en novembre 2022. Cet événement a réuni l'ensemble des métiers de l'information pour réfléchir aux conditions d'un journalisme de qualité en Europe.

Le CSEM y a co-organisé un atelier, en partenariat avec l'IAME (International Association for Media Education), intitulé « *Quel rôle pour les journalistes dans l'éducation aux médias et à l'information (emi) ?* »

Plus d'informations : <https://www.csem.be/actualite/assises-europeennes-du-journalisme-bruxelles>

3.2.8. Participation et auditions du CSEM

Le CSEM et sa direction d'appui sont sollicités chaque année pour participer ou intervenir lors de rencontres, ateliers, conférences ou parfois d'auditions dans le cadre de travaux parlementaires.

- Le CSEM a été auditionné par la commission du Parlement de la FWB dans le cadre des travaux liés au **nouveau contrat de gestion de la RTBF**.
- En suivi des auditions du Sénat relatifs à la désinformation, le CSEM est intervenu dans le cadre du colloque « **Fake news, manipulation et désinformation : comment les contrer et s'en protéger ?** » organisé par le Sénat le 25/11/2022.

■ Décodage de l'info dans le contexte particulier de la Covid-19 :

Le CLPS (Centre Local de Promotion de la Santé) de Mons-Soignies a organisé deux rencontres (les 21 février et 15 mars) à destination des professionnels

de la santé désireux de réfléchir, de manière active à la question des fake news et du décodage de l'information dans le contexte de la covid-19. Média Animation et le CSEM ont été invités à animer une demi-journée de réflexion sur le rôle que l'EAM peut jouer en termes de lutte contre les fake news.

■ Journée d'étude « **Former à l'esprit critique... mission impossible ?** »

La Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO, à travers sa sous-commission « Education », a organisé, le 18 mai 2022, une journée d'étude consacrée à l'esprit critique à la Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine. Stéphane Hoebeke, juriste à la RTBF, responsable de l'éducation aux médias et membre du Conseil supérieur de l'éducation aux médias est intervenu afin d'évoquer le rôle de l'EAM dans le développement de l'esprit critique.



4

DES PRODUCTIONS ET DES RESSOURCES



4.1. LES RESSOURCES RÉALISÉES OU PUBLIÉES EN 2022

4.1.1. L'éducation aux médias renforcée dans le tronc commun

À la demande du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CSEM a élaboré un document visant à identifier les contenus et attendus relatifs à l'éducation aux médias dans les différents référentiels disciplinaires. Ce document, réalisé par un groupe de travail constitué de membres du Conseil supérieur de l'éducation aux médias et issus notamment des différents réseaux d'enseignement en Communauté française, a été adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en juin 2022, dans la foulée du vote des référentiels du Tronc commun.

Intitulé *L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc Commun*, il est structuré d'une part par années et d'autre part, par thématiques (d'éducation aux médias) afin de répondre adéquatement aux besoins de chaque enseignant. Il permet donc de donner une visibilité à une approche structurée de l'éducation aux médias tout au long du tronc commun tel qu'il est porté par ses référentiels.

Même si les contenus et/ou attendus relevés sont strictement issus des référentiels disciplinaires et qu'il ne s'agit donc pas, en soi, de contenus d'éducation aux médias, ils constituent toutefois des opportunités, des portes ouvertes, moyennant une lecture sous l'angle de l'éducation aux médias.

4.1.2. La collection repères

Deux nouveaux carnets sont venus enrichir la collection « Repères » en 2022.

Le premier, « *Comprendre et gérer la protection de ses données personnelles* », propose des pistes concrètes pour sensibiliser et accompagner les jeunes dans la gestion et la protection de leurs données personnelles. Vie privée versus vie publique, droit à l'image, collecte de données personnelles, recours possibles, RGPD, sont des notions abordées dans ce carnet au travers d'exemples concrets.

Le second, « *L'impact des réseaux sociaux sur la démocratie* », propose des pistes concrètes pour sensibiliser et accompagner les jeunes dans la compréhension des réseaux sociaux et la manière dont ceux-ci peuvent influencer les opinions et avoir un impact sur la démocratie. En décembre 2010, lors du « Printemps arabe », les manifestations et les soulèvements populaires ont notamment pu prendre de l'ampleur grâce aux réseaux sociaux. À l'époque, ces derniers semblaient représenter un espoir pour la démocratie. Depuis, d'autres exemples ont démontré qu'ils étaient aussi de redoutables outils de propagande et de manipulation d'opinion. Qu'en est-il aujourd'hui du lien entre les réseaux sociaux et la démocratie ?



4.1.3. Formation initiale des enseignants : note d'orientation

Dans l'objectif de soutenir l'intégration de l'éducation aux médias (EAM) auprès des acteurs de l'enseignement supérieur en charge de la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale des enseignants (RFIE), le Conseil Supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), a élaboré une **note d'orientation**. Celle-ci présente les principales composantes, éléments structurants et points d'appui nécessaires afin de penser l'intégration de l'EAM de manière cohérente dans la mise en œuvre de la RFIE et dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Cette note d'orientation a été adressée aux référents RFIE via l'ARES et aux maîtres-assistants en charge de l'EAM dans les HE. Elle propose des balises sans cependant déterminer un modèle d'intégration unique à privilégier puisqu'il revient à chaque établissement de créer un modèle adapté à ses spécificités pédagogiques. La publication de cette note s'inscrit dans une perspective plus large d'accompagnement des enseignants dans l'objectif d'assurer une FIE la plus cohérente possible.

<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/leducation-aux-medias-dans-la-reforme-de-la-formation-initiale-des>

4.2. LES AUTRES RESSOURCES TOUJOURS DISPONIBLES

Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias a édité un ensemble d'outils et de brochures d'éducation aux médias.

Chaque outil peut être téléchargé ou commandé via le formulaire présent sur sa page de présentation de l'ouvrage en ligne. L'ensemble des productions se trouve sur le site du CSEM: <https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions>. Voici ci-dessous quelques exemples.

4.2.1. Éducation aux médias et compétences initiales (Activités pédagogiques à vivre en classe de maternelle)

Dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence visant à renforcer la qualité et l'équité dans l'enseignement, l'école maternelle est dotée depuis 2020 d'un nouveau référentiel.

Le CSEM estime que, dès l'école maternelle, l'EAM participe pleinement à l'épanouissement personnel de l'individu et à sa responsabilité citoyenne. L'omniprésence des médias dans notre environnement quotidien rend cette sensibilisation incontournable et nécessaire. Le Pacte prévoit d'ailleurs de « renforcer l'esprit critique face aux médias dès la maternelle ».

Cet outil publié en 2021, propose aux enseignants quinze activités d'analyse et de production médiatiques directement reliées aux visées transversales. Elles compléteront le panel d'activités déjà menées en classe. Chaque fiche proposée est adaptable en fonction



des objectifs poursuivis, des moyens et du temps disponibles. <https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/education-aux-medias-et-competences-initiales-activites-pedagogiques>

4.2.2. La collection « Repères »

En 2018, le CSEM a lancé la collection « Repères ». Les dossiers de la collection « Repères » ont pour objectifs d'informer et d'outiller de façon succincte et concrète les parents et les professionnels de l'éducation aux enjeux des médias. Des carnets qui, à travers leur forme

4.2.5. Pistes pédagogiques pour mettre l'éducation aux médias au service de l'éducation à la philosophie et la citoyenneté

Le Conseil estime que notre connaissance du monde, notre identité, nos relations à autrui sont tellement conditionnées par nos usages médiatiques qu'il est important et logique de donner à ces derniers une place de choix dans les thèmes abordés par l'EPC et c'est dans ce sens que ces brochures mettent en évidence la fertilité de la mise en œuvre des compétences en éducation aux médias dans diverses démarches de questionnement philosophique et citoyen.

Le Conseil a ainsi souhaité constituer un échantillon exemplatif de cette mise en œuvre en couvrant aussi largement que possible le contenu des référentiels :

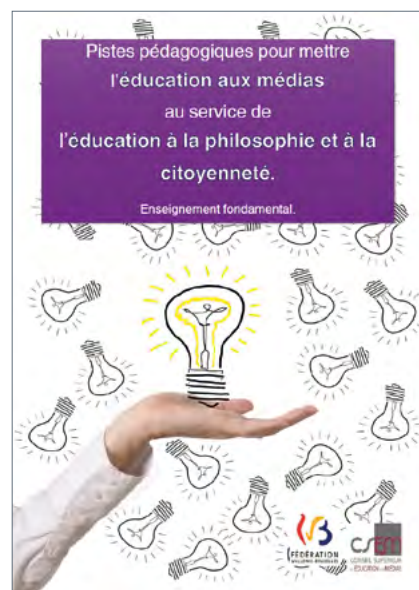
- Construire une pensée autonome et critique;

- Se connaître et s'ouvrir à l'autre;
- Construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité;
- S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique.

Cet échantillon d'activités pédagogiques démontre à quel point l'éducation aux médias et l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté trouvent des ancrages réciproques.

<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/pistes-pedagogiques-pour-mettre-leducation-aux-medias-au-service-0>

<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/pistes-pedagogiques-pour-mettre-leducation-aux-medias-au-service-1>



4.2.6. Vivre ensemble dans un monde médiatisé

Les événements dramatiques qui ont marqué l'année 2015, tant en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique sont à la source de cet ouvrage. Les difficultés rencontrées par les enseignants et éducateurs devant des classes plongées dans l'émotion et divisées par des réactions contradictoires et la propension à la haine dans certains discours médiatiques et politiques ont convaincu l'ULB et le Conseil supérieur de l'éducation aux médias de croiser les regards et de s'associer pour proposer l'édition d'une ressource éducative ambitieuse et collaborative.

Cet ouvrage collectif coordonné par Catherine Bouko et Odile Gilon, est le fruit de la collaboration d'un petit groupe de professeurs et chercheurs (U.L.B., U.C.L.,

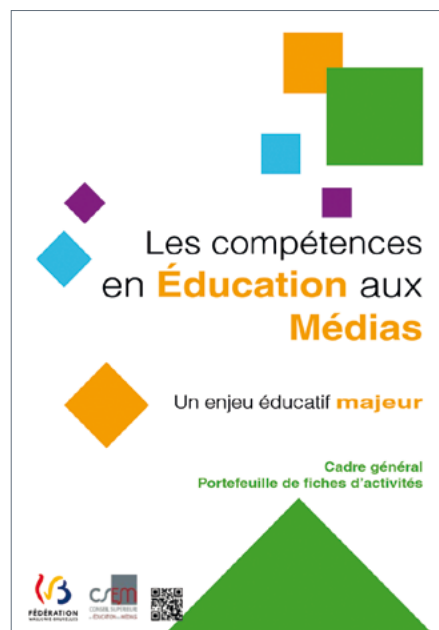
ULg, Université de Cardiff), avec des spécialistes de l'éducation aux médias, des enseignants du secondaire et des étudiants qui ont décidé de rassembler leurs expertises pour réfléchir sur quelques-unes des notions fondamentales qui forment les piliers de nos sociétés démocratiques, et fournir les supports nécessaires pour conduire ces réflexions en classe : liberté de pensée et de culte, liberté de la presse, laïcité, esprit critique, égalité de traitement des individus.

<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/vivre-ensemble-dans-un-monde-mediatise>

4.2.7. Les compétences en éducation aux médias

Le CSEM a pour mission de favoriser l'intégration de l'éducation aux médias sous toutes ses formes dans les programmes d'éducation et de formation initiale et continuée des enseignants. Pour ce faire, il fallait d'abord déterminer les compétences-clés en éducation aux médias.

Le Conseil a confié l'exécution de cette mission à un groupe de travail spécifique occasionnellement renforcé par des experts extérieurs. La première étape de ce travail fut de constituer un cadre de référence commun autour duquel ces diverses propositions pourraient s'articuler de manière cohérente. C'est aujourd'hui chose faite ! Unique en son genre, le cadre référentiel des compétences s'adresse avant tout à un public déjà averti, auquel il appartiendra de le décliner et de l'assortir de pratiques pédagogiques concrètes en fonction de la variété des publics de l'éducation aux médias. La seconde fut d'ajouter au cadre de référence des compétences en éducation aux médias les illustrations de ce qui peut se faire concrètement



sur le terrain. Treize fiches d'activités d'éducation aux médias détaillent les ancrages possibles du projet dans le cadre général de compétences, de manière à montrer comment ce cadre peut baliser les activités et fournir les repères nécessaires à l'évaluation des élèves.

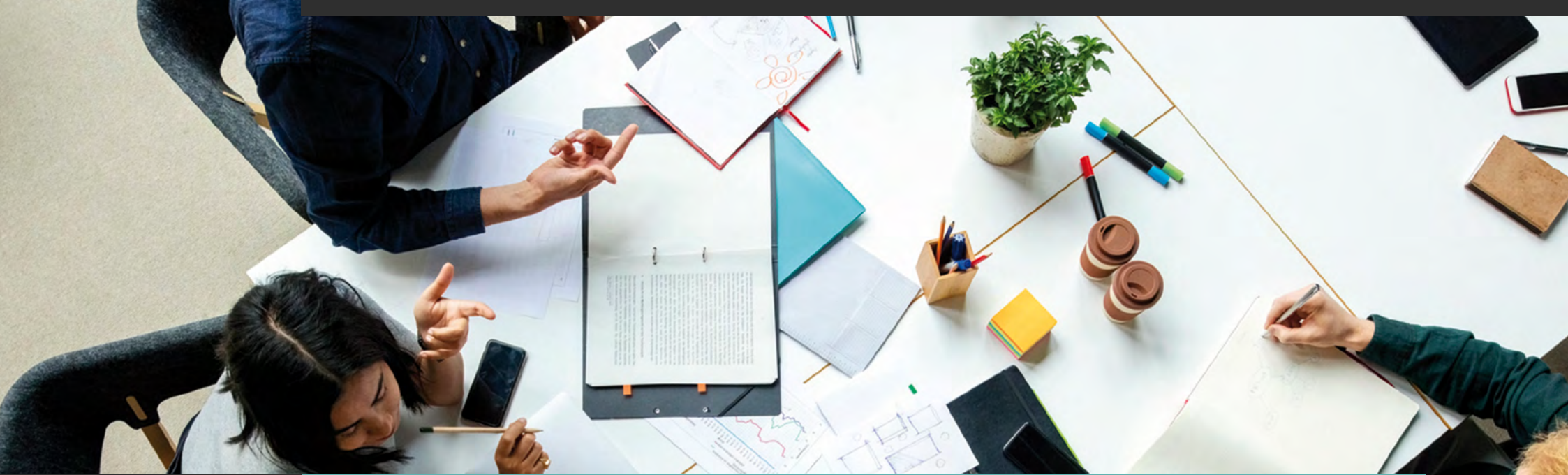
<https://www.csem.be/eduquer-aux-medias/productions/les-competences-en-education-aux-medias-cadre-general-edition-2016>

4.2.8. L'éducation aux médias en 12 questions

Peut-être avez-vous envie d'aborder l'éducation aux médias dans vos activités familiales, professionnelles ou de loisirs sans savoir exactement que faire, ni **comment vous y prendre ?**

La brochure "**L'éducation aux médias en 12 questions**" a pour objectif de vous aider à mieux **appréhender l'éducation aux médias** dans divers contextes. Les 12 questions et leurs réponses sont accompagnées d'**activités** qui, bien qu'elles ne soient pas forcément liées aux questions qui les précèdent, servent à illustrer le champ de l'éducation aux médias. Cette brochure considérée comme le **b.a.-ba** de l'éducation aux médias est destinée aux enseignants, formateurs, éducateurs, parents... qui ont pris conscience de l'importance de **développer des compétences médiatiques** mais qui se posent encore de nombreuses questions sur le sujet.





5

LES CHANTIERS DU CSEM



5.1. INTRODUCTION

Le CSEM a adopté un mode de fonctionnement coopératif impliquant au maximum les membres dans les travaux. Dès son renouvellement en février 2021, le conseil a décidé d'organiser ses travaux à travers la mise en place de 5 groupes de travail (GT) permanents portant sur les thématiques suivantes :

- Enseignement : le GT couvre tous les enjeux liés à l'éducation aux médias dans l'enseignement obligatoire. Ce groupe est aussi chargé de l'accompagnement des centres de ressources pour l'enseignement ;
- Enseignement supérieur et recherche : il aborde les enjeux de la recherche en EAM et sa place dans l'enseignement supérieur (Universités et Hautes écoles) ;
- Médias d'information : il aborde les enjeux de l'éducation à l'information et à l'actualité. Il est également chargé d'accompagner les opérations « ouvrir mon quotidien » et « Journalistes en classe » ;
- Usages médiatiques : il est en charge d'investiguer toutes les thématiques liées aux usages médiatiques à travers la collection « Repères » ou toute autre initiative éditoriale en lien avec les enjeux éducatifs liés à tous les phénomènes médiatiques ;
- Cinéma : il est en charge de l'éducation au cinéma et à l'image. Ce groupe accompagne l'opération « Ecran large sur tableau noir ».

Outre ces GT thématiques permanents, des groupes temporaires sont mis en place en fonction des besoins et des projets :

- Sélection des appels à projets scolaires
- Formation initiale des enseignants (FIE) : groupe conjoint en charge d'accompagner la place de l'EAM dans la réforme de la FIE
- Jury de sélection du prix du mémoire et du TFE
- GT Plan EAM,...

Les GT ont un fonctionnement aussi souple que possible et peuvent décider d'inviter ou de solliciter des experts ou des intervenants non membres du CSEM.

En 2022, ce sont **plus de 50 réunions de GT** qui ont été organisées.

5.2. GT ENSEIGNEMENT

Le GT Enseignement s'est réuni à **17 reprises en 2022**, autour de problématiques propres ou en appui à d'autres groupes de travail/projets du CSEM.

Le GT a mené en parallèle deux projets d'envergure. A la demande du Gouvernement de la FW-B, il a réalisé une **brochure relevant tous les attendus liés à l'éducation aux médias dans les nouveaux référentiels disciplinaires du Tronc commun**. Ce document a été validé par le Parlement en juin 2022. Il est diffusé via enseignement.be, aux côtés des référentiels disciplinaires, ainsi que sur le site du CSEM. D'autre part, suivant l'implémentation progressive du Tronc commun, le GT enseignement a poursuivi l'élaboration de pistes d'activité en EAM à destination des enseignants. **Une nouvelle brochure contenant des activités à destination des P1-P2 est en cours de finalisation.**

Par ailleurs, les membres du GT Enseignement se sont investis dans l'organisation de la journée des Hautes écoles, la sélection des projets scolaires 2022-2023 ainsi que dans l'identification des besoins de formation (2023-2029) à la demande de l'AGE (et plus particulièrement du service de pilotage de la formation continue des enseignants). Le GT a contribué à identifier et décrire 5 besoins de formation en éducation aux médias. Le document complet a été validé par le Conseil en séance plénière. Les 5 besoins identifiés sont :

- Se sentir à l'aise avec les concepts de l'EAM ;

- Comprendre le fonctionnement des paysages médiatiques ;
- Identifier les points d'entrée en EAM au sein des différents référentiels disciplinaires, présents et à venir ;
- Développer les usages médiatiques numériques des enseignants en vue de diminuer la fracture numérique et d'intégrer de manière réfléchie le numérique dans leurs cours ;
- Apprendre à enseigner l'éducation aux médias.

Ce GT est coordonné par Chloé Tran Phu (Média animation), assistée d'Emilie Dupuis, Sébastien Grau et Catherine Soudon (Direction d'appui).

5.3. GT ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Ce groupe permanent a pour objet de stimuler et d'accompagner les initiatives d'éducation aux médias dans l'enseignement supérieur et de soutenir et diffuser la recherche spécialisée en éducation aux médias. Il est composé de membres principalement issus des Universités et hautes écoles, mais aussi d'autres secteurs concernés.

Il s'est réuni à **3 reprises** en 2022 et s'est organisé autour de 2 chantiers spécifiques :

- Le premier concerne la recherche. Ce chantier propose l'organisation régulière d'ateliers ouverts aux membres mais aussi, plus largement, à la communauté scientifique, appelés « **panorama de la recherche** ». Ces ateliers sont destinés à découvrir de manière succincte des recherches (en cours ou finalisées) portant sur l'éducation

aux médias ou constituant un apport utile.

- Le second chantier concerne la Formation initiale des enseignants : il s'agit d'un chantier conjoint avec le GT enseignement ([voir point 5.4](#))

Le groupe est coordonné par Patrick Verniers (Direction d'appui). Le chantier « recherche » est coordonné par Pierre Fastrez (UClouvain). Le chantier FIE est coordonné par Antoine Paulus (CAV Liège) et Alyson Hernalsteen (HE2B).

5.4. GT CONJOINT « RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS »

Afin de mieux prendre en compte les enjeux et les opportunités de la profonde réforme de la formation initiale des enseignants, un GT spécifiquement dédié à cette réforme a été créé durant l'année 2021. Il regroupe des membres du GT Enseignement (« obligatoire ») et des membres du GT Enseignement supérieur et recherche, puisque tous les niveaux d'enseignement sont concernés. Son objectif est de viser une intégration optimale de l'éducation aux médias dans la formation initiale des enseignants.

Pour ce faire, le GT s'est réuni **6 fois tout au long de l'année 2022**. Ses membres ont proposé une stratégie en deux temps afin d'attirer l'attention des écoles d'enseignement supérieur sur les enjeux de l'éducation aux médias. Tout d'abord, le groupe a travaillé à la création d'un document, sous la forme d'une note d'orientation intitulée « L'éducation aux médias dans la RFIE » (voir Ressources), présentée lors d'un webinaire

organisé en août 2022, rassemblant une quarantaine des maîtres assistants en éducation aux médias ainsi que les référents RFIE des hautes écoles de la FWB.

Lors de ce webinaire, les participants ont montré un intérêt pour la création d'un réseau réunissant les maîtres assistants en éducation aux médias en FWB. Le groupe de travail a donc décidé d'organiser des rencontres, nommées « **cafés pédagogiques** ». L'objectif de ces derniers était de réunir les maîtres assistants dans plusieurs lieux organisant des activités d'éducation aux médias en FWB. Durant ces rencontres, les participants ont discuté de la réalité qu'ils vivaient en termes d'intégration de l'éducation aux médias dans le cadre de la RFIE. C'est ainsi qu'une première rencontre a été organisée en décembre 2022, au Mundaneum (Mons). D'autres rencontres sont prévues en 2023 afin de poursuivre les réflexions du GT.

Ce chantier est coordonné par Alyson Hernalsteen (maître assistante à la He2B) et Antoine Paulus (directeur du CAV Liège), assistés d'Emilie Dupuis, Sébastien Grau et Catherine Soudon (Direction d'appui).

5.5. GT MÉDIAS D'INFORMATION

Le groupe de travail est chargé du suivi, de l'accompagnement et de la réflexion liés à l'information et à l'actualité et des dispositifs particuliers inscrits dans le décret tels que l'opération "Ouvrir Mon quotidien" (en formulant un avis d'aide à la presse) et "Journalistes en classe". Le GT est composé de membres tels que la RTBF, LA PRESSE.be, l'AJP, les médias de proximité, la Fédération Infor Jeunes, le Service Général de l'Inspection, Média Animation, ...

Cette année, **6 réunions** ont eu lieu et ont généralement rassemblé une dizaine de membres.

Le GT médias d'information a notamment accompagné l'opération **"Ouvrir Mon Quotidien Numérique"** dans sa phase test qui a permis à toutes les classes inscrites – professeurs et élèves – de l'enseignement secondaire de tous les réseaux et de tous les types d'enseignement de bénéficier gratuitement, durant un mois (du 19 avril au 18 mai 2022) **d'un accès aux sites de tous les quotidiens francophones dans leur intégralité (tel un abonné)**. De plus, le GT a lancé un chantier, en collaboration avec LA PRESSE.be, pour la conception d'un dossier **d'exploitation pédagogique** afin de permettre aux enseignants participant à l'opération d'exploiter au mieux les sites et applications des journaux auxquels ils ont accès dans leur intégralité.

Ce chantier est coordonné par Jean-Jacques Deleeuw (BX1), assisté de Tatiana Debrabandere et Sébastien Grau (Direction d'appui).

5.6. GT USAGES MÉDIATIQUES

Le GT usages médiatiques s'est réuni à **14 reprises** au cours de l'année 2022 afin de poursuivre son travail sur la collection « Repères ».

Deux nouveaux carnets sont venus enrichir la collection au cours de cette année :

- « Comprendre et gérer la protection de ses données personnelles » et
- « L'impact des réseaux sociaux sur la démocratie »

Le GT a également lancé les travaux sur **deux nouvelles thématiques** qui feront l'objet des 2 prochains carnets.

Les travaux du carnet 11 consacrés à « *L'impact environnemental de nos usages médiatiques* » ont été finalisés en octobre 2022. Celui sur « *Comment le web influence-t-il la vie affective et sexuelle des jeunes ?* » dont le travail a débuté fin de l'année 2022 est en cours de finalisation. Les deux carnets seront mis en page et imprimés au mois de mai 2023.

Pour chacune des thématiques, des experts externes sont venus nous partager leur expertise du sujet et nous aider à prendre les bonnes orientations.

Ce GT est coordonné par Claire Berlage (CCOJ/AMJ), assistée d'Aude Lavry (Direction d'appui du CSEM).

5.7. GT CINÉMA ET IMAGE

Ce groupe de travail permanent du Conseil a pour objet l'accompagnement de l'opération "Ecran large sur tableau noir" et de la réflexion liée à l'éducation à l'image et au cinéma.

Les membres du GT Cinéma et image ne se sont plus réunis depuis septembre 2021 et ont continué la réflexion pour réinventer ses missions et objectifs à la fin de l'année 2022 dans le but d'élaborer une nouvelle note de cadrage sur les objectifs et les contenus d'une éducation au cinéma et à l'image pour relancer les travaux du groupe de travail en 2023.

Les travaux sont coordonnés par Sylvain Gressier (CCOJ) assisté de Catherine Soudon (Direction d'appui).





6

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET BUDGET DU CSEM

6.1. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CSEM

6.1.1. La composition du Conseil

Le Conseil est composé d'une cinquantaine de membres effectifs et de leurs suppléants :

- Des experts en éducation aux médias (universités et hautes écoles) ;
- Des représentants de l'Association des Journalistes Professionnels (AJP) et de l'Alliance des Médias La PRESSE.be ;
- Des représentants issus du secteur de la radio et de la télévision, notamment la RTBF ;
- Un représentant de PointCulture ;
- Un représentant du secteur du cinéma ;
- Un représentant du secteur des nouvelles technologies de l'information ;
- Des délégués des services de l'Inspection des différents niveaux d'enseignement ;
- Un représentant de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- Des représentants des pouvoirs organisateurs de l'enseignement ;
- Des représentants des principales organisations syndicales ;
- Des représentants des principales organisations de parents actives dans l'enseignement ;
- Des représentants du Conseil de la Jeunesse, de la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ), de la Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes (CCMCJ) ;
- Un représentant du Conseil de l'Éducation permanente ;
- Un représentant du Conseil supérieur de l'Audiovisuel ;

- Des représentants des trois centres de ressources ;
- Un représentant du Secrétaire général du Ministère de la F.W.B.

Ils siègent pour une durée de 5 ans (2021-2025)

La composition du conseil est consultable à l'adresse suivante : <https://www.csem.be/csem/le-conseil> (onglet membres).

6.1.2. Un bureau et une direction d'appui

Le bureau du Conseil

Conformément au règlement d'ordre intérieur et au décret, le Bureau du CSEM est composé du Président du Conseil, de son Vice-président, et du Secrétaire du Conseil. Le bureau est chargé de la préparation et de l'organisation des travaux du conseil et de son secrétariat.

Le bureau est composé du Président, Paul De Theux, de la vice-présidente, Hadja Lahbib et de Patrick Verniers.

Madame Hadja Lahbib, appelée à de nouvelles fonctions au niveau Fédéral, a démissionné de sa fonction en juillet 2022.

La direction d'appui

Suite à la volonté du gouvernement de la FW-B de renforcer le soutien aux travaux du CSEM et au développement de l'éducation aux médias de manière transversale au sein du Ministère, le Gouvernement a pris la décision de faire évoluer le secrétariat du CSEM en une direction d'appui au CSEM.

La constitution de cette direction d'appui a été mise en œuvre en 2020. Des appels à candidatures ainsi que des procédures de recrutement de 3 agents contractuels ont été lancés et les nouveaux agents sont entrés en service progressivement.

La direction d'appui au Conseil supérieur soutient et initie des actions, partenariats et projets d'éducation aux médias sur base des missions et orientations du Conseil supérieur. Il assure l'opérationnalisation des travaux du Conseil et contribue à la transversalité entre les différents services du Ministère.

En 2022, la direction d'appui du CSEM était composée de 8 collaborateurs :

- Patrick Verniers – Directeur
- Laurent Abraham – Assistant
- Emilie Dupuis - Chargée de mission issue de l'enseignement fondamental
- Tatiana Debrabandere - Chargée de projets
- Corine Dufour – Première Assistante
- Sébastien Grau – Chargé de mission issu de l'enseignement secondaire
- Aude Lavry - Chargée de communication
- Catherine Soudon - Chargée de mission issue de l'enseignement secondaire

6.1.3. Réunion plénière

En 2022, le conseil s'est réuni à 5 reprises en visioconférence : les 08/02, 16/03, 05/05, 28/09 et 07/11 et à 2 reprises en présentiel : les 14/06 et 13/12.

6.2. LES AVIS DU CONSEIL

Le décret prévoit que le Conseil supérieur peut formuler, d'initiative ou à la demande du Gouvernement ou des Ministres, tout avis en matière d'éducation aux médias.

Une définition de l'éducation aux médias (16.02.2022)

En sa séance plénière du 16 mars 2022, le CSEM a adopté à l'unanimité une nouvelle définition de l'éducation aux médias rendue nécessaire afin de l'adapter aux enjeux et pratiques contemporains. En 2008, le décret avait intégré la définition proposée par la Commission Européenne dans une communication aux États membres. Depuis lors, l'environnement médiatique a fortement évolué, notamment avec la généralisation des médias sociaux. Les enjeux éducatifs se sont multipliés ainsi que les cadres de référence pour l'EAM.

<https://www.csem.be/csem/textes-et-avis/une-definition-de-leducation-aux-medias>

Avis n°56 du CSEM concernant l'aide à la presse (2.02.2022)

Avis remis dans le cadre du décret du 31 mars 2004 relatif aux aides attribuées à la presse quotidienne écrite francophone et au développement d'initiatives de la presse quotidienne écrite francophone en milieu scolaire.

<https://www.csem.be/csem/textes-et-avis/avis-ndeg56-aide-la-presse-2022>

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan EAM du Gouvernement, le CSEM a également :

- Adopté un ensemble (décembre 2022) de propositions pour de nouvelles opérations à intégrer à la réforme du décret ;
- Identifié (mars 2022) des propositions pour améliorer la composition du CSEM.

Avis radios d'école

Les établissements d'enseignement fondamental et secondaire organisés ou subventionnés par la FWB peuvent être autorisés par le Gouvernement à organiser une radio d'école.

Après que l'aspect technique des demandes de radiofréquence ait été traité par le Service Général de l'Audiovisuel et des Médias (SGAM), un avis pédagogique est demandé au CSEM.

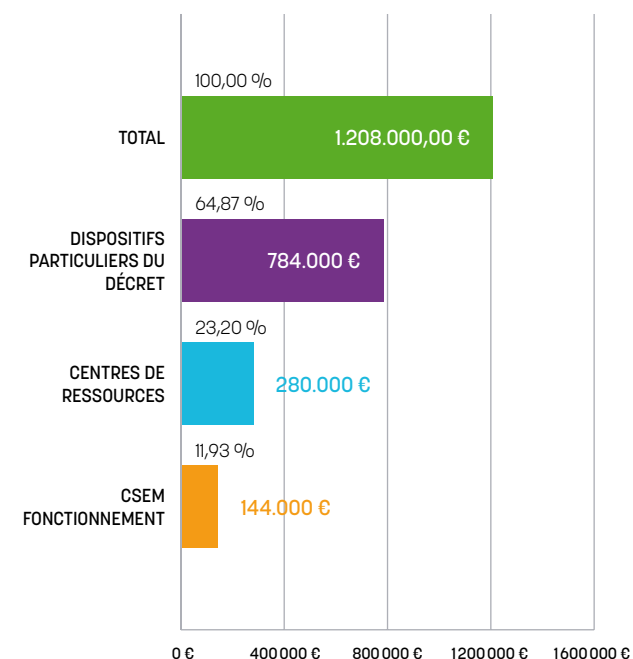
En 2022, deux écoles ont introduit une demande : une école d'enseignement ordinaire secondaire et une école d'enseignement ordinaire fondamental. Le CSEM a remis un avis positif et un avis négatif.

Une réunion de travail entre les services du SGAM et de la Direction d'Appui au CSEM a par ailleurs permis de clarifier la procédure de demande de radiofréquence ainsi que celle de déclaration de webradio d'école. Les informations présentes sur les sites internet du CSEM et du SGAM ont été précisées et les formulaires dédiés ont été mis à jour et complétés.

6.3. COMPTES ET BUDGETS

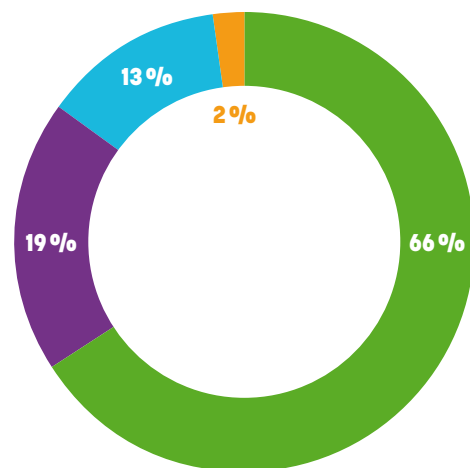
6.3.1. Le budget des opérations prévues par le Décret

Le budget total pour l'année 2022 est de 1.208.000,00€ répartis comme suit :



A l'exception du budget de fonctionnement du CSEM qui a été revu en 2019, les autres budgets ne sont plus indexés depuis 2008.

Le budget 2022 des opérations (dispositifs particuliers) se répartit comme suit :



● OUVRIR MON QUOTIDIEN	515.000 €
● ECRAN LARGE SUR TABLEAU NOIR	150.000 €
● JOURNALISTES EN CLASSE	99.000 €
● APPEL À PROJETS SCOLAIRES	19.000 €

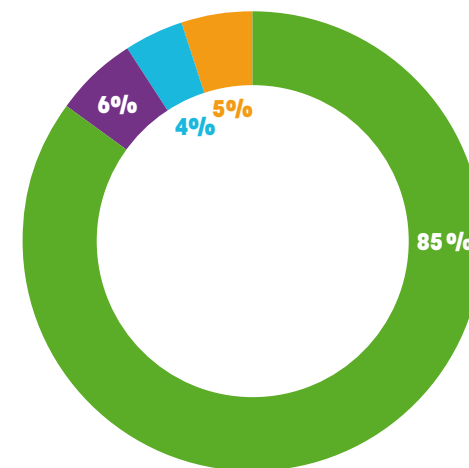
6.3.2. Le budget de fonctionnement du Conseil

Le budget alloué au CSEM pour l'année 2022 est resté inchangé par rapport à 2021, à savoir 144.000 €.

Les comptes de 2022 laissent apparaître des dépenses en nette augmentation par rapport à l'année précédente, avec un total de 116.845,86 € utilisés, soit 81% du budget 2022, ce qui équivaut au double des dépenses effectuées en 2021 (59.151,66 € utilisés, soit 41 % du budget 2021).

Ces hausses de dépenses sont dues à une conjonction de plusieurs facteurs :

- La fin du contexte sanitaire qui a permis à nouveau la tenue d'événements publics en présentiel (journée de rencontre des professionnels de l'éducation aux médias du 10/11/2022, « cafés pédagogiques » dans le cadre du groupe de travail RFIE,...);
- L'arrivée en 2022 de deux nouveaux chargés de mission en remplacement des deux chargés de mission partis à la pension anticipée en 2021;
- La conception et la production de séquences vidéo sous-titrées présentant l'éducation aux médias et ses enjeux auprès de différents publics;
- La prise en charge par le CSEM d'actions et d'initiatives dans le cadre de la mise en œuvre du Plan éducation aux médias du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



- PRODUCTIONS ET DIFFUSIONS
- COMMUNICATION
- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL
- FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION D'APPUI

Secteur des dépenses 2022

En 2022, les frais de fonctionnement du Conseil ont représenté 3,66 % du budget de fonctionnement. Tout comme l'année 2021, la majorité des réunions du CSEM (séances plénières et réunions des différents groupes de travail) s'est déroulée en visioconférence, ce qui explique le peu de dépenses en termes de frais de réunion. Les frais de fonctionnement de la Direction d'appui ont subi une légère baisse en 2022. Ceux-ci ont représenté 4,87 % des dépenses. Les frais liés aux productions et aux diffusions représentent cette année encore la partie la plus importante du budget avec 85,32 % des dépenses. Les actions prises en charge par le CSEM dans le cadre des initiatives de mise en œuvre du Plan éducation aux médias ont représenté un peu plus de 6.500 €. Enfin, les dépenses liées à la communication ont représenté 6,14 % des dépenses en 2022.

DO11 AB12.02.19_CSEM - BILAN BUDGÉTAIRE FINAL - EXERCICE 2022	PRÉVISIONS	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	5.700,00 €	4.281,80 €
Frais d'accueil pour les réunions	1.000,00 €	981,80 €
Jetons de présence des ayants-droit	3.000,00 €	3.300,00 €
Divers Conseil	1.700,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION D'APPUI (SECRÉTARIAT)	8.700,00 €	5.693,46 €
Frais de déplacement des chargés de mission	6.000,00 €	2.137,10 €
Frais de missions de services	1.500,00 €	2.137,44 €
Divers Secrétariat	1.200,00 €	1.418,92 €
PRODUCTIONS ET DIFFUSIONS	112.600,00 €	99.695,78 €
SITE WEB		
Maintenance et sécurité du site (tranche conditionnelle du marché public)	10.000,00 €	10.018,80 €
Adaptations/nouveaux développements pour le site - commandes à Vox Teneo	10.000,00 €	1.633,50 €
ENGAGEMENT D'EXPERTS		
Collection repères (2 dossiers) - experts	7.500,00 €	5.063,60 €
Création d'outils pédagogiques ou experts en lien avec les GT	5.000,00 €	1.072,51 €
Prix du Mémoire & du TFE	0,00 €	1.000,00 €
PRODUCTION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES		
Mise en page et impression d'outils pédagogiques	6.000,00 €	5.746,22 €
PRODUCTIONS VIDÉO ÉDUCATIVES		
Scénario, tournage et production de séquences vidéo présentant l'EAM et ses enjeux auprès de différents publics	66.600,00 €	66.598,40 €
sous-titrage des productions vidéo (accessibilité)	2.500,00 €	1.996,50 €
INITIATIVES MISE EN ŒUVRE DU PLAN ÉDUCATION AUX MÉDIAS		
Actions prise en charge par le CSEM	5.000,00 €	6.566,25 €

COMMUNICATION	17.000,00 €	7.174,82 €
Salons de l'éducation (EDUC + SETT)	7.500,00 €	7.174,82 €
INITIATIVES EN COMMUNICATION		
Lettre d'information (Mailchimp)	2.500,00 €	0,00 €
Conception tournage et production de capsules vidéos de présentation du CSEM, ses opérations et opérateurs	0,00 €	0,00 €
Communication et initiatives dans le cadre de la semaine mondiale et européenne de l'éducation aux médias (Octobre 2022)	0,00 €	0,00 €
Divers supports de communication (mises en page, logo, plaquettes écoles lauréates, fardes,..)	7.000,00 €	0,00 €
TOTAL	144 000,00 €	116.845,86 €

6.3.3. Le budget de mise en œuvre du plan "éducation aux médias"

L'adoption du plan "éducation aux médias" par le Gouvernement de la FWB et sa mise en œuvre progressive en 2022 ont été dotées d'un budget global de **690.000 €**.

Ce budget a été utilisé pour assurer le subventionnement des 2 volets "appel à projets" destinés à rencontrer plusieurs actions du plan (voir chapitre 2.4):

- Outils, ressources et initiatives pilote
- Éduquer aux médias par les réseaux sociaux

19 projets ont été subventionnés pour un montant total de **535.895.12 €**.

D'autres actions du plan émergent aux budgets fonctionnels d'autres entités, suivant leurs compétences respectives.



Rédaction

Patrick Verniers
Aude Lavry
Catherine Soudon
Sébastien Grau
Tatiana Debrabandere
Emilie Dupuis
Laurent Abraham
Corine Dufour

Conseil supérieur de l'éducation aux médias

Espace 27 Septembre
Boulevard Léopold II, 44 - 6E630
1080 Bruxelles
E-mail : contact@csem.be

WWW.CSEM.BE


FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES


CONSEIL SUPÉRIEUR
de l'ÉDUCATION AUX MÉDIAS